N° 300 (10 pages) — 186me année — Un numéro: 10 centimes — Mardi 23 Décembre 1924

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 9 ou son espace.
Cantons, 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—), le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.— Réclames 1.—, min. 5.—
Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.— Réclames 1.25, min. 6.25.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de PESEUX

VENTE DE BOIS

Le samedi 27 décembre 1924, la Commune de Peseux vendra par voie d'enchères publiques, dans ses forêts de Peseux, les bois suivants :

223 stères sapin.
8 ½ toises mosets.
15 tas de perches.
785 fagots.
8 troncs.

Le rendez-vous des miseurs est à 8 h. du matin, chez le garde-forestier.

Peseux, le 22 décembre 1924.

Conseil communal.

IMMEUBLES

Beaux terrains

à bâtir, bien situés ; conditions favorables. S'adresser L. Châtelain, architecte, Faubourg du Crêt. c.o.

VILLA

à vendre ou à louer pour époque à convenir, située dans le quartier des Saars, à proximité immédiate du tram, comprenant quinze chambres et dépendances, chauffage central, terrasse ombragée, jardin potager d'une superficie totale de 1319 m², à proximité du lac, vue imprenable.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude des notaires Dubied, Môle 10, Neuchâtel.

A VENDRE

A vendre beau

piano noir

Vieux-Châtel 11.

A vendre d'occasion,

ACCORDÉON

23 touches, 8 basses, phonographe avec 25 disques, potager neuchâtelois et cuisinière à gaz deux fours et bouilloire, très bon état et bas prix. Trésor 9, 2me étage.

Société coopérative de Consommation

Fortifiants - Apéritifs

PORTO ROUGE VIEUX, 3.—
PORTO BLANC VIEUX, 3.30
MALAGA DORÉ vieux, 2.10
VERMOUTH, 2.20
le litre, verre à rendre

Inscription sur le carnet.

Ces vins se recommandent par par leur qualité et leur prix avantageux.

Prière de faire un essai.

Boucherie-Charcuterie

F. GUTMANN

4, rue Pourtalès 4

Pour les fêtes bien assortie dans **toutes les viandes et charcuterie**

Fumé de campagne :
Jambon, côtelettes, filets et palettes
Petits jambons (de York) sans os de 1 à 3 livres
Tête de veau blanchie, 80 c. le ½ kg.

Baisse sur le gros veau

Tous les mardis : BOUDIN

Téléphone 2.40 — On porte à domicile

GUÊTRES

4.90

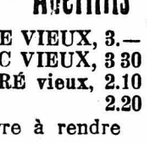

Grande Cordonnerie

J. Kurth

Neuchâtel - Rue du Seyon

Pour les Fêtes
vous trouverez
Aux produits Italo-Suisses
NEUCHATEL
Rue du Château 2

Chianti
Lambrusco doux
Nebiolo
Barbera
Freisa
Vermouth
Malaga
Kirsch vieux — Rhum
Cognac, etc.

On porte à domicile

A l'occasion des FÊTES tout achat fait pour ÉTRENNES sera emballé dans un RAVISSANT CARTON FANTAISIE offert à titre gracieux.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AU LOUVRE Neuchâtel

NOËL ET NOUVEL-AN

AU GOURMET

VAUSEYON et PARCS 48

Téléphone : Vauseyon 14.68 - Parcs 14.97

Grand choix de noix de Grenoble, noisettes, amandes, arachides, dattes, figues, raisin Malaga, raisin frais, oranges, citrons, mandarines — Salami, vins en bouteilles — Fondants en boîtes et au détail — Tous les jours beaux légumes frais.

On porte à domicile. Se recommande, **R. Gauthier.**

Thé Pectoral
Pastilles contre la toux

Droguerie du Balancier S. A.
Rue du Seyon et Grand'Rue 9

Automobilistes

EVITEZ LE GEL. en achetant un

RÉCHAUD THERMIX

fonctionnant par catalyse, sans feu, ni flamme, ni fumée, ni odeur, pour mettre sous le capot ou chauffer la voiture. Egalement utilisable pour appartements ou locaux divers. Livrable tout de suite, à des conditions très avantageuses, au

GARAGE SEGESSEMANN & Co, à St-Blaise
Téléphone No 68 — FZ 936 N

A café supérieur chicorée supérieure donc:
CHICORÉE DV *ETOILE*

Agriculteurs-Viticulteurs

Vos récoltes sont en lieu sûr ou déjà vendues. Mais vos valeurs, vos papiers sont-ils en sécurité ? Achetez donc un coffre-fort

FICHET

Toutes dimensions et tous les prix. Serrures, verrous, cadenas, cassettes en acier, tirelires, etc.

Ecrire ou téléphoner à **FICHET S. A. GENÈVE**
1, rue du Grutli, 1

POUR LES FÊTES

Grand choix de vins ouverts

et en bouteilles, asti, champagne, etc.
Montagne supérieur, le litre 0.80
St-Georges en bouteille, 1.20 (verre à rendre)

Se recommande, **D. BRAISSANT** — Seyon 28 - Tél 14.56

Epicerie Centrale et „Au Negro"

Seyon 14 -:- Grand'Rue 1 a

Grand choix en
Caissons de cigares et cigarettes
et articles pour fumeurs
dans tous les prix

Chocolats en boîtes fantaisie
Thés fins - Biscuits fins
Vins fins, etc.

Escompte N. et J 5 %
Rabais sur commandes importantes
TÉLÉPHONE 14.84

CADEAUX UTILES

Noël

Nickel
Sucriers
Caletières
Samovars
Théières, Crémiers. Passoires.
Paniers à pain.
Plats et pelles à gâteau. Cuillères. Fourchettes. Services argentés. Ecrins garnis. Balances de ménage. Fers à repasser. Porte-parapluies. Porte-poches. Brosses de toilette. Brosses ménagères. Paniers à ouvrages garnis ou non. Jardinières. Sellettes en fer, en bois. Voitures. Petits chars et chaises d'enfants. Aluminium. Fonte Email Ferblanterie Vannerie :: Boisselleric. Luges. Courroies. Pieds. pour arbres de Noël ::

Grand choix d'articles de ménage

A la Ménagère
Place Purry 2 - NEUCHATEL

Biscotins aux amandes

Dessert préféré

Magasin Ernest Morthier

Grand calorifère

Junker et Ruh, et un fond de chambre linoléum, à vendre. — Pour les voir, s'adresser de 10-12 h., M. Zeinle, Trésor 7, 2me.

Mesdames !
Voici enfin d'objet de vos rêves !
Vous ne le payerez pas
Fr. 500.—, ni 300.—, ni même 200.—
Nous vous l'offrons pour fr. **160**
„ASPIRETTE"
l'aspirateur à poussière idéal pour chaque appartement et chaque bourse. Le plus pratique, le plus léger, le plus maniable, le plus économique (2 ½ c. à l'heure). Se fixe sur n'importe quelle lampe ou prise de courant. Fouille partout. Nettoie tout.

Fabrication garantie. Demandez sans tarder la notice spéciale ou une démonstration gratuite à **F. DUMONT**, Cortaillod

Cirage - Crême
Selecta
Rend le cuir souple et durable
Brille rapidement
et sans effort

Biscômes Zürcher

aux amandes et aux noisettes
(recette Porret)
Biscotins Panier, à 1 fr. 85 le ½ kg.
Bricelets neuchâtelois à 75 c. les 125 gr.
Bougies et gerbes de Noël

MAGASIN L. PORRET
Escompte 5 % en timbres S. E. N. J.

PANTOUFLES poil de chameau, pr messieurs, 40/46 5.30
5 % timbres-escompte
Chaussures Pétremand
MOULINS 15, NEUCHATEL

Tout le mois de décembre

Grande mise en vente d'articles de lainage
Très beau choix de laines à tricoter
Ouvrages de dames
Jouets, tabliers, bas, gants, broderies, parfumerie

Pour tout achat de Fr. 10.— il sera donné un petit souvenir, au

Magasin P. MATTHEY, Peseux

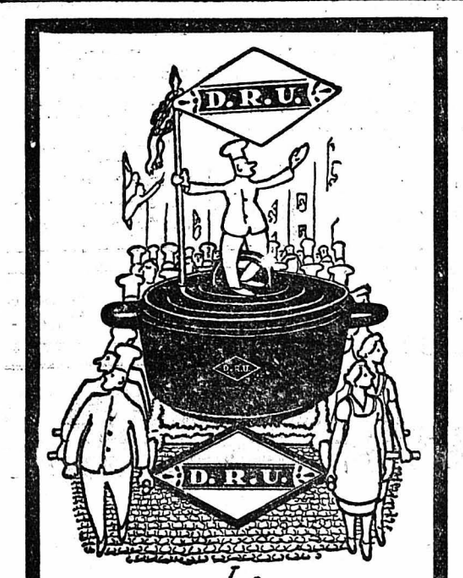

La
POTERIE EN FONTE EMAILLÉE
Cocottes, Marmites, Daubières, Lèchefrites
D.R.U.
est unique et d'une solidité à toute épreuve.
Le Granit-Email résiste au feu le plus ardent.

EN VENTE CHEZ:
H. Baillod S. A.
Lœrsch & Schneeberger
A la Ménagère
Otto Schmid

Boucheries - Charcuteries
BELL

VEAU

Nouvelle baisse de prix
La viande la meilleure marché

Poitrine	le demi-kilo fr. 1.40
Collet	
Jarret	
Gras d'épaule .	
Sous l'épaule .	
Epaule entière .	le ½ kg. fr. 1.50
Epaule épaisse .	» » 1.60
Les côtelettes . .	
Filets	
Cuissot	» » 1.70

Tête de veau blanchie, entière ou par demi, avec langue ou cervelle, **le demi-kilo . . . . fr. —.90**
Pieds blanchis, le demi kilo » —.50

ŒUF, 1er choix
Cuissot, cuvard le ½ kg. fr. 2.—

Ménagères, profitez !

Fourrures 10 %
Très grand assortiment chez
VUARRAZ & Co

AUX PRODUITS ITALO-SUISSES Château, 2 NEUCHATEL

Vient d'arriver pour les fêtes
Asti champagne la bouteille (verre compris) **fr. 4.-**
Champagne d'Asti la bouteille (verre compris) **5.-**
On porte à domicile

POUR CADEAUX !
Grand assortiment de couteaux de poche, du plus simple au plus compliqué
Ciseaux en toutes grandeurs, étuis à ciseaux garnis, très joli choix
Rasoirs simples et de sûreté, cuirs, pinceaux, savons, bols, etc.
Grand choix de couteaux de table, en acier inoxydable
Services de table en métal et argentés
Machines pratiques pour le ménage. 5 % au comptant.
Au Magasin JEAN CHESI, Neuchâtel Rue de Flandres Place du Marché

ÉTRENNES pour enfants et jeunes gens

Imprimeries

à lettres mobiles en caoutchouc
pour imprimer des noms et toutes sortes d'inscriptions

JEUX DE TIMBRES
Mosaïques
à quatre couleurs
Très intéressant

Timbres caoutchouc en tous genres

LUTZ-BERGER
Rue des Beaux-Arts 17

Nous mettons en vente à l'occasion des fêtes de Noël et Nouvel An un vagon d'oranges d'Espagne des contrées les plus renommées pour la culture de ces fruits, au prix minimum de 85 c. la douz. d'oranges et 75 c. les mandarines.

Demandez nos prix pour arbres de Noël

Grand choix de MANDARINES de gros calibre et de DATTES DE BISKRA extra choisies à 95 c. la livre.
Grand assortiment en boîtes de luxe.
FIGUES DE MAJORQUE à 70 c. la livre. Boîtes de 500 gr., marque la préférée à 75 c. la boîte.

Malaga d'Espagne authentique	à fr. 2.—	le litre, verre à rendre
Cognac Pradier Frères	à fr. 5.—	» » »
Vermouth	à fr. 2.50	» » »
Rhum, marque Le Nègre	à fr. 4.50	» » »

Grand assortiment de
liqueurs, vins, champagne, asti et vins vieux

Les belles bananes des Indes
sont toujours à 20 c. pièce

AUX QUATRE SAISONS
Rue des Epancheurs 7, Tél. 13.33 — Faub. de l'Hôpital 9, Tél. 13.52
On porte à domicile

SOULIERS FANTAISIE
vernis fantaisie 19.80
brides, noir . . 14.80
brides, brun, dep. 19.80
Grande Cordonnerie J. KURTH
Neuchâtel, Rue du Seyon, Place du Marché

Liqueurs fines
Crème de Kirsch
Crème de cassis
assortiment courant dans les Bols
Marie Brizard et Roger
ZIMMERMANN S. A.

A vendre
appareil
pour soudure autogène complet à chute de carbure, en très bon état. S'adresser à l'atelier Bellevaux 5 a, Neuchâtel. FZ 944 N

Beau choix de
plantes vertes et primevères
chez R. Marro, jardinier, Pourtalès 13.

Appareil de Cinéma

avec bobines de 400 m., 130 fr., et un réchaud à gaz trois feux, 25 fr. Côte 131, 1er.

Superbe occasion

Piano Gaveau, mi-queue, acajou, absolument neuf, à vendre, pour cas imprévu. J.-J. Lallemand 1, 2me. c.o.

ACAJOU
A vendre très belle chambre à coucher, acajou, deux lits, deux lavabos avec marbre, deux tables de nuit, deux chaises et une armoire à glace. Pour voir, s'adresser de 10-12 heures, Mme Zeinle, Trésor 7, 2me.

A vendre d'occasion un
cinéma Pathé Baby
un écran spécial extra lumineux.
Demander l'adresse du No 153 au bureau de la Feuille d'Avis.

AVIS

☞ Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie. ☜

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en ajoutant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Administration
de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

Logement donnant sur Place Purry, situé au soleil, une belle grande chambre avec cheminée, cuisine et dépendances ; pourrait aussi convenir pour bureau ou société. — S'adresser Flandres 5, 2me.

Joli logement

meublé ou non, de quatre pièces et toutes dépendances, confort moderne, garage. Disponible tout de suite.

Belle maison

admirablement située, tram à la porte, accès au lac, port, jardin, onze chambres et dépendances; disponible tout de suite.

Beau logement

de cinq pièces, toutes dépendances, confort moderne, quartier de Bel-Air-Mail, pour le 24 juin 1925.

S'adresser pour traiter et visiter au Bureau Louys Châtelain, architecte, Faubourg du Crêt. c.o.

Auvernier

A louer pour mars, logement de quatre chambres, cuisine. — S. Vuarnoz, Auvernier No 2.

Moulins. — A louer pour tout de suite ou pour époque à convenir logements de deux et trois chambres et un de quatre chambres, cuisine, cave et bûcher. Etude Dubied, notaires.

A louer pour St-Jean 1925, une

jolie villa

nord-est de la ville, dix chambres, grande véranda, chauffable et toutes dépendances. Eau, gaz, électricité, chauffage central. Beau jardin ombragé, jardin potager, arbres fruitiers. — Arrêt du tram. — Cas échéant, pourrait convenir à deux familles. S'adresser à F. Krieger, Fahys 113.

Villa

A louer aux Sablons, villa neuf ou dix pièces, bains, tout confort, jardin, près du centre, libre immédiatement. 8200 fr. S'adresser à MM. DUBIED, notaires. Môle 10. c.o.

A louer rue Moulins, logement 2 chambres, cuisine, et local pour repasseuse. — Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A LOUER

pour époque à convenir, dans le haut de la ville, logement de trois pièces et dépendances.

S'adresser Etude Wavre, notaires, Neuchâtel.

A louer tout de suite,

deux chambres et cuisine

Demander l'adresse du No 147 au bureau de la Feuille d'Avis.

Joli logement

meublé ou non, de quatre pièces et toutes dépendances, confort moderne, garage. Disponible tout de suite. S'adresser pour traiter et visiter au Bureau Louys Châtelain, architecte, Faubourg du Crêt. c.o.

PESEUX

A louer pour le 24 juin ou avant, à petite famille tranquille, beau logement moderne de quatre ou cinq chambres, véranda, chauffage central, bains, jardin. Belle situation. S'adresser Av. Fornachon 3, Peseux.

LOGEMENT

de deux chambres, chambre haute, cave, bûcher, est à remettre pour le 1er janvier ou époque à convenir. S'adresser Chs Clerc, St-Nicolas 26.

CHAMBRES

JOLIE CHAMBRE meublée, au soleil. Faubourg du Lac 5, 2me.

Belle grande chambre

à deux lits (éventuellement non meublée). Louis Favre 23. c.o.

Chambre et pension pour jeunes gens. Halles 11, 3me étage.

LOCAT. DIVERSES

A louer à la Prise Hausmann

terrain

en nature de jardin et verger. Etude Dubied, notaires.

A louer pour

bureaux

pour le 24 mars prochain ou époque à convenir, rue St-Honoré 1, 1er étage, trois belles pièces contiguës. S'adresser à la Papeterie BICKEL & Cie.

LOCAL AVEC CAVE

à proximité de la route de la Gare ; conviendrait pour atelier, entrepôt, magasin. S'adresser Hôpital 10, au magasin.

Demandes à louer

Dame seule cherche dans l'est de la ville,

appartement

de deux ou trois chambres. — S'adresser au Dr Richard, Crêt-Taconnet 40.

DAME SEULE DEMANDE A LOUER DEUX CHAMBRES AVEC CUISINE, pour date à convenir. Prière d'envoyer les offres Etude G. Etter, notaire.

OFFRES

JEUNE FILLE

cherche place dans bonne famille où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Ecrire à G. R. Poste restante, Fontaines (Val-de-Ruz).

On cherche pour jeune fille sortant des classes au printemps, place de

volontaire

dans bonne famille où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française et serait bien traitée. Offres à M. Schneeberger, conducteur de locomotive, Kirchbergstr., Burgdorf (Berne).

JEUNE FILLE

honnête et de bonne volonté,

cherche place

où elle pourrait apprendre à coire, et la langue française. S'adresser à Ida Amstutz, Kappelen, Aarberg. JH 10490 Y

Jeune fille cherche place de

femme de chambre

où elle apprendrait la langue française. Connaissances de la couture et du service de table. Bon traitement désiré. Offres à Hilda Gurtner, Laneli, Seftigen (Berne).

PLACES

On demande tout de suite

bonne fille

présentant bien et de toute moralité pour servir au café. — S'adresser à M. Gaston Rossel, Neuveville. Téléphone No 56.

On demande une forte

fille de cuisine

Entrée immédiate. Bons gages. — S'adresser à l'Hôtel du Poisson, à Auvernier.

EMPLOIS DIVERS

Jeune couturière

cherche place, où elle pourrait se perfectionner dans son métier. — Offres à Mlle Junker, Berchtoldstrasse 2, Berne.

Demoiselle

active, très au courant de la branche alimentation, cherche emploi dans bonne épicerie ou boulangerie. Ecrire sous P 3424 N à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche un

Jeune homme

sachant traire et connaissant les travaux de campagne.

Demander l'adresse du No 139 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune homme

rangé, âgé de 22 ans, désire, dans le but d'apprendre la langue française, place quelconque dans la Suisse romande. Prétentions très modestes. Prière de s'adresser à Publicitas, Berne, sous chiffres Lc. 9165 Y.

Jeune Argovien ayant travaillé dans une étude de notaire, cherche en qualité de VOLONTAIRE une place dans bureau d'affaires, Agence commerciale, etc. de la Suisse romande, afin de se perfectionner dans la langue française. Offres à Otto Graber, à Staffelbach (Argovie).

Sans travail

consultent et font usage avec avantage de l'Indicateur de places de la Schweiz. Allgemeinen Volkszeitung à Zofingue. Chaque No contient plusieurs centaines d'offres de places. Tirage env. 75,000. Réception des annonces mercredi soir. Observez bien l'adresse.

PERDUS

PERDU jeudi soir, le 18 ct., à la gare de Neuchâtel, par une fillette, joli

PETIT SAC

en soie noire avec dessins perlés. La personne qui en a pris soin est priée de le rapporter contre bonne récompense, Boine No 3.

Demandes à acheter

On cherche à acheter quelques toises de

bois sapin vert

et une toise de bois de hêtre vert. — Offres avec prix à F. Beutler - Johner, boulangerie, Chiètres près Morat.

On demande à acheter d'occasion une bonne petite

pendule de chambre

frappant les heures et les demi. S'adresser Parcs 6, 1er, à droite.

On demande à acheter d'occasion un

moteur de 3 HP

voltages : 500 périodes : 50

en parfait état. S'adresser à l'atelier de réparations d'automobiles NOBS & GOETSCH, Bellevaux 5 a, Neuchâtel.

Vieux dentiers

bijoux, or, argent et platine, orfèvrerie usagée, sont achetés au plus haut prix.

H. VUILLE Fils

succ. de N. VUILLE-SAHLI
Temple-Neuf 16 NEUCHATEL

A VENDRE

A vendre deux beaux

porte-manteaux

neufs. S'adresser à René Gaschen, Monruz-Favarge.

Underwood

chariot de 35 cm. et tabulateur décimal, état de neuf, à vendre pour 650 fr. avec garantie. — Boss & Frène, Saint-Honoré 3, Neuchâtel. FZ 816 N

Cadeaux utiles

Tables à ouvrages et à thé, sellettes, étagères, pharmacies. S'adresser ruelle Breton 1 vis-à-vis du Temple.

Chocolats fins
Bonbons fins
Fondants
en jolies boîtes illustrées — grand choix — prix très avantageux
— ZIMMERMANN S. A.

James Attinger
St-Honoré, 9 et Place Numa-Droz
Neuchâtel

Livres d'étrennes

Comestibles SEINET Fils

Rue des Epancheurs
Téléphone 71

Nous offrons pour repas de

Noël et Nouvel-An

Truites - Saumon
Turbot - Soles
Colin - Cabillaud
Brochets - Palées
Homards - Langoustes
Huîtres - Crevettes
VOLAILLE DE BRESSE
Poulets de grain
Poules - Chapons
Canards - Dindes
Oies - Pigeons
CHEVREUILS
Gigots - filets - épaules
BEAUX LIEVRES
Faisans - Perdrix
LANGUES DE BŒUF
salées, sans gorge
Hors-d'œuvre variés
Saumon fumé
Caviar extra
Terrines et Saucissons de foie gras truffés
Conserves de légumes
Asperges - Artichauts
Champignons
Conserves de fruits
Ananas - Fraises
Abricots - Pêches
Fromages fins français
Liqueurs de Marques
Bols - Wynand
Whisky - Bénédictine
Champagnes - Asti

James Attinger
St-Honoré, 9 et Place Numa-Droz
Neuchâtel

Albums

pour

Timbres-poste

Liqueurs
de bonne qualité
Cognac vieux
Fine champagne
Armagnac
Rhum
en flacons d'env. 2 et 5 décis et en litres
Kirsch
Whisky
Punch royal
— ZIMMERMANN S. A.

Belles occasions !

A vendre tout de suite une superbe table ronde, noyer poli, 25 fr., deux chaises à 7 fr., un magnifique divan moquette valant 250 fr. cédé à 140 fr. S'adresser au magasin rue de Neuchâtel 6, Peseux.

„AU LOUVRE" Grands Magasins de Nouveautés NEUCHATEL

Distribution de calendriers artistiques

Meubles

A vendre un superbe secrétaire noyer et meubles divers. S'adresser ruelle Breton 1, vis-à-vis du Temple.

Etrennes

Deux jolis camions légers, essieux patents, ainsi qu'un dit remis à neuf, chez Banderet, maréchal, Raffinerie 2.

Lit de fer

complet et un GRAMOPHONE avec plaques, à vendre. Châtelard 9, Peseux.

Bon petit piano

d'occasion, pour débutant, à vendre.

Demander l'adresse du No 154 au bureau de la Feuille d'Avis

A vendre faute d'emploi, un

lustre électrique

à trois branches et un pousse-pousse, usagés mais en bon état. S'adresser rue Coulon 4, 3me.

Eau-de-cerises garantie pure

5 fr. le litre
Fritz SPICHIGER, Neubourg 15

Chevrette

portante, à vendre, ainsi que huit poules prêtes à pondre. — P. Baudin, Poudrières 29.

AVIS DIVERS

La Maison de cycles

A. GRANDJEAN

offre une superbe
carte routière
de la Suisse à tout acheteur d'une valeur d'au moins 20 fr.

DROITS D'AUTEURS ET COMPOSITEURS de MUSIQUE
Georges PETITPIERRE
Agent général Neuchâtel
Loi fédérale. Renseignements etc. à disposition. Téléphones 3.15 et 1.46

Jeune homme (Allemand) cherche

CHAMBRE ET PENSION

dans bonne famille où il pourrait se perfectionner dans la langue française. Offres écrites détaillées avec prix sous chiffres J. A. 144 au bureau de la Feuille d'Avis.

Le dépôt de Librairie de

l'Alliance Biblique

NEUBOURG 23

sera ouvert d'aujourd'hui au 31 décembre inclus :
tous les jours de 17 à 19 h.
le samedi, comme d'habitude, dès 14 heures
BANC DE LIBRAIRIE à la Place du Marché aux foires de Noël et de Sylvestre
Beau choix de Bibles, Testaments, Portions des Ecritures.
Chants de Victoire, de Guerre et de Gloire.
Livres, Brochures, Calendriers, Ecriteaux, Cartes postales, etc.
Prix avantageux

A la Papeterie

Delachaux & Niestlé S. A.

4, Rue de l'Hôpital

vous trouverez pour les fêtes de fin d'année, un très riche assortiment dans tous les articles ci-dessous désignés :

AGENDAS tout genre, toile et cuir.
CALENDRIERS à effeuiller, bibliques et fantaisie.

GRAVURES religieuses et fantaisie. - Silhouettes. - Gravures encadrées. - Cadres photographiques.

JEUX de Société. - Jeux pour enfants. - Livres d'images. Livres à peindre.

GARNITURES DE BUREAU : Classeurs. - Tampons buvards. - Ecritoires marbre, imitation bronze, verre noir.

MAROQUINERIE : Albums pour photographies. - Liseuses. - Albums poésie. - Portefeuilles. - Porte-cartes. - Porte-monnaie. - Porte-musique. - Ravissants objets en cuir italien enluminé.

PAPETERIE : Papier de luxe et ordinaire.

Grand choix de porte-plume réservoir

avec plume or depuis . . fr. 7.50
Blackbird et **Jackdow**. fr. 10.—
Waterman . fr. 25.— et fr. 32.50
Swan fr. 22.50, fr. 30.— et fr. 32.50

Porte-mine FYNEPOYNT
Fr. 7.50, 12.—, 16.— et 20.—.

RYCHNER FRÈRES & Cie
Faubourg de l'Hôpital NEUCHATEL Téléphone 222

ASPHALTAGES en tous genres

Trottoirs, cours, caves, buanderies, chambres de bains, terrasses et balcons, ponts et tunnels, fondations
ISOLATIONS — TOITURES
Neuf — Transformations — Réparations

Ligue des locataires de Neuchâtel
Mieterbund Neuenburg

Les locataires qui ne veulent pas subir de hausses de loyer injustifiées doivent recourir dans les 5 jours au président du Conseil communal et aviser le gérant de leur refus.

Le bureau de renseignements de la Maison du Peuple (2me étage) fait gratuitement les correspondances nécessaires.

Die Mieter welche nicht zu rechtfertigen Mietzinsvergrösserungen nicht erleiden wollen sollen in den 5 Tagen zum Präsidenten des Gemeinderates ihre Zuflucht nehmen und dessen den Hausbesitzer benachrichtigen. Belde Briefe werden unentgeltlich gemacht und alle Auskünfte gegeben im 2. Stock des Volkshauses.

Grande Salle de la Rotonde

THÉ DANSANT

Orchestre Léonessa

Dimanche 28 décembre, dès 15 h.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

COURS DE DÉCORATION

APPLICATIONS DÉCORATIVES

VOIR EXPOSITION DE POTERIE ET DE BATIKS A LA ROSE D'OR

Jeanne Luscher ancienne élève de l'Ecole des Beaux-Arts, Genève

Faubourg de l'Hôpital 17, Neuchâtel

Paris

Favorisez l'industrie de vos compatriotes, descendez à l'Hôtel de Bourgogne et Montana, 7, rue de Bourgogne. — Le luxe des hôtels de 1er ordre. — Restaurant égal aux meilleurs de Paris. — Prix modérés. J. PRALONG, propriétaire.

Impôts 1925

Plus de **Recours** si la comptabilité de chaque **artisan** et **commerçant** est organisée et tenue conformément aux exigences du fisc.

Georges Faessli

de l'Etablissement Fiduciaire de Contrôle et de Revision S. A., Neuchâtel, 2, rue de l'Hôpital

Nombreuses références. Discrétion absolue. *Téléphone 12.90.*

AVIS DE SOCIÉTÉ

Compagnie des Cordonniers et Tanneurs

Les Communiers de Neuchâtel, domiciliés en ville, qui, remplissant les conditions requises, désirent se faire recevoir membres de cette honorable corporation, doivent s'inscrire avant le 24 décembre, au bureau du Secrétaire de la Compagnie, M. Frédéric-A. Wavre, notaire, Palais Rougemont.

Remerciements

La famille de feu Monsieur Joseph WERNER prie toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie dans son deuil, de recevoir ici l'expression de toute sa reconnaissance.

Neuchâtel, 22 déc. 1924.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

L'ORIENT ROUGE

PAR 10

JEAN DE KERLECQ

Ici, Noël Escartevère sentit renaître ses pseudo-scrupules, et fit claquer sa langue contre ses dents :

— Vous me gênez énormément.

— Ne vous ai-je pas assuré du silence de la tombe ?

— Sans doute... N'importe ! Le cas est embarrassant... Je connais personnellement ce militaire...

Puis, comme prenant subitement une décision :

— Ma foi, tant pis ! l'intérêt général au-dessus de tout. J'ai voulu parler du lieutenant Hervé de Kergoat.

Le juge eut un haut-le-corps :

— C'est un officier excessivement distingué !

— Je le sais mieux que personne.

— D'une excellente famille... et dont tout le passé d'honneur est une garantie de moralité.

— L'ai-je contesté ? reprit Escartevère. Evidemment, ce n'est pas parce qu'il est joueur...

— Joueur ?

— Vous n'allez donc jamais au Casino ?

— Rarement.

— Bref ! ne parlons plus de celui-là. Quant à Herbert Lockratt, à votre place... je tiendrais à savoir de quoi il retourne.

— Vous avez raison, convint le magistrat. J'aviserai.

Herbert Lockratt occupait, au Palace Hôtel, une chambre avec salon d'un prix assez élevé. Dépensant beaucoup, ayant le pourboire large et facile, cet aventurier jouissait de la considération du personnel de l'établissement, aussi fut-ce avec un étonnement profond que le directeur entendit le juge d'instruction Maurepas lui demander, sur un ton singulier, des nouvelles de son client.

— M. Lockratt est parti ce matin, dès la première heure, avec son sac à main. Il ne rentrera que dans deux jours. Nous croyons savoir qu'il est attendu à Korbous par un ami.

— Bien, dit le magistrat. Nous allons pousser jusqu'à cette station en auto. En attendant, s'il revient, ne le laissez pas monter.

— Que lui reproche-t-on ?

— Rien encore. Nous perquisitionnerons en sa présence. Après... dame après... nous saurons sans doute à quoi nous en tenir.

Le juge laissa deux agents en bourgeois, avec mission de surveiller les alentours du Palace, et partit immédiatement pour Korbous.

Lockratt y était inconnu. Nul, dans les hôtels, n'attendait de personnage portant ce nom.

Inquiet, le magistrat revint en toute hâte à Tunis, fit part du résultat de sa mission à ses chefs, et obtint un mandat de perquisition, dont l'exécution ne devait pas être différée davantage.

Le parquet fit donc irruption dans l'appartement occupé par Herbert. On fouilla les placards, on vida les tiroirs, sans rien découvrir d'anormal. La literie elle-même fut scrupuleusement examinée.

Les magistrats, déçus, allaient se retirer, quand l'un des agents, par acquit de conscience, souleva le marbre descellé de la table de nuit. Bien lui en prit, car, au grand étonnement de ses chefs, il mit à jour un document sur lequel convergèrent aussitôt tous les regards.

— Ah ! par exemple ! fit Maurepas.

C'était une enveloppe grise ornée de cinq cachets rouges, portant l'entête du ministère de la guerre, et le chiffre de l'état-major général.

— Comment cette pièce a-t-elle pu tomber entre les mains de cet individu ? songea le magistrat... Ah ça ! Escartevère avait donc vu juste ? »

Puis, se tournant vers son secrétaire :

— Vous prenez note ?

— Oui, monsieur le juge.

— Est-ce bien tout ?

— Non... il y a encore cette feuille...

— Donnez !

Et, béant de stupeur, n'en croyant pas ses yeux, M. Maurepas lut à mi-voix :

« Reçu de Monsieur Herbert Lockratt, à titre de prêt, la somme de dix mille francs.

» Tunis, le 19 avril 1921.

» Hervé de KERGOAT. »

Le magistrat tourna, retourna le feuillet dans ses doigts.

Hervé de Kergoat débiteur de Lockratt ! Etait-ce bien possible ?

Qu'y avait-il donc entre ces deux hommes ?

Le juge se refusait à faire aucune déduction. L'événement dépassait ses prévisions. Il demeurait accablé, comme si cette aventure inouïe l'eût personnellement compromis.

— Quelle initiative prendre ? M. de Kergoat appartenait à l'autorité militaire... Il convenait, au préalable, d'en référer à celle-ci.

Très troublé, Maurepas se rendit chez le général en chef, et fit part de sa découverte.

L'officier général pâlit, considéra les documents avec une gravité attentive, se fit apporter un dossier Kergoat, compara les écritures, ne tarda pas à asseoir sa conviction : Le reçu émanait, sans doute possible, de la main du lieutenant :

— Oh !... c'est affreux !... affreux !...

Il saisit son képi d'une main nerveuse, puis, se tournant vers M. Maurepas.

— Voulez-vous venir avec moi, monsieur ?

— Où cela ?

— A l'état-major.

— Certainement, mon général. Je suis entièrement à vos ordres.

Ils partirent, suivis à distance par le greffier, les agents, et n'échangèrent plus une parole.

Ils arrivèrent à l'état-major un peu avant six heures.

Tessivières venait de sortir.

Gobe-la-Miche se prélassait sur le canapé de l'anti-chambre. A l'aspect du général, il rougit, pâlit, roula des yeux épouvantés, se mit au garde-à-vous avec la quasi-certitude de récolter au moins deux jours de salle de police, mais le général avait d'autres préoccupations :

— Le lieutenant de Kergoat est-il ici ?

— Oui, mon général.

L'officier supérieur entra aussitôt dans la pièce où Kergoat achevait l'expédition du courrier, et, sans rendre à son subordonné le salut qu'il en recevait :

— Lieutenant !... vous avez bien ici un plan de mobilisation ?

— Oui, mon général.

— Dans une enveloppe qui ne doit être ouverte que sur un ordre venu des autorités supérieures...

— C'est cela même, mon général.

— Voulez-vous me montrer ce document ?

— Il y a du nouveau ? osa demander l'officier avec une curiosité mal déguisée.

— Peut-être... Montrez toujours.

Kergoat marcha vers l'armoire, prit le portefeuille aux innombrables compartiments, chercha un moment, ne trouva rien, s'énerva.

— Eh bien ?

— Mon général... Je n'y comprends rien... C'est inimaginable.

— Vous ne le trouvez pas ?

— Non.

— Vous l'avez cependant reçu ?

— Certainement.

— Prenez donc la peine de vous en assurer.

Hervé se fit remettre le registre sur lequel étaient inscrites, par dates, les entrées et sorties de pièces, et montrant du doigt certaine ligne, vers le milieu d'une page :

— Voici... 21 février 192... Plan de mobilisation.

Le général fronça les sourcils, tira de son dolman un feuillet qu'il jeta sur la table d'un poing terrible :

— Et ceci, monsieur de Kergoat ! connaissez-vous ?

Hervé se pencha, reconnut le billet, puis, livide :

— Oui, mon général, je connais.

— Qu'est-ce ?

— Une reconnaissance de dette.

L'officier supérieur toisa son subordonné d'un regard méprisant, recula d'un pas, découvrant le juge et le greffier :

— Messieurs, cet homme vous appartient désormais.

XIII

A l'instruction

L'arrestation du lieutenant de Kergoat causa dans toute la Régence une profonde sensation.

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Reçu un très beau choix

d'Habillements pour messieurs

Grands Magasins de Nouveautés
VUARRAZ & Cie

Pour dames, très bel assortiment de

Robes de chambre

Couvertures de laine

Manteaux

pour Fillettes
toutes les tailles, de 45 à 115 cm.

Robes du soir
Robes d'après-midi
Robes velours
Grands assortiments

Marchandises de bonne qualité
Les plus bas prix

RHUMATISMES

L'ANTALGINE guérit toutes les formes de rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérées.
Prix du flacon de 120 pilules, Fr. 7.50 franco contre remboursement. JH 32900 D
Pharmacie de l'Abbatiale, Walther, Payerne
Prospectus sur demande

E. GRUBER Rue du Seyon 14 b
NEUCHATEL
Tissus - Tabliers - Lingerie
Cravates - Bretelles - Mouchoirs - Bas
Articles de laine - Parfumerie
Pour tout achat de 10 fr. il sera offert une jolie pochette
Timbres escompte N. et J.

NUSSA
C'est le nom de la première et seule graisse comestible pouvant s'étendre sur du pain à l'égal du meilleur beurre de table.
Se trouve dans les bonnes épiceries.
Louis Légeret — Lausanne
JH 30420 D

Avantageux et bon
fraises au naturel
sucrées
de Lenzbourg
2 fr. 40 la boîte d'un litre
1 fr. 35 la boîte d'un demi-lit.
Zimmermann S. A.

A REMETTRE
à Vevey
BON MAGASIN
de bonneterie, lingerie, mercerie, en plein centre d'affaires. Ecrire Poste restante 123, VEVEY. 31131 D

Fruits confits de Nice
Pâtes de fruits
Dattes - Figues
Raisins Malaga
Coquemolles
Noisettes - **Noix**
Brignoles - Pistaches
Mandarines
Oranges
Magasin Ernest Morthier

GRAMOPHONES
les meilleures marques
DISQUES
GRAND CHOIX DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
FOETISCH FRÈRES S. A.
NEUCHATEL
TÉLÉPHONE 4.29 TÉLÉPHONE 4.29

Grande baisse
Fr. 9.— la cure complète, Fr. 5.— la demi du dépuratif-laxatif renommé
Salsepareille Model
Dans les pharmacies ou franco par la Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin, Rue du Mont-Blanc 9, Genève

Epiceries
Ch. Petitpierre
FRUITS
Mandarines et oranges
Citrons - Dattes
Figues en chaînes et en boîtes
Raisins de Malaga royaux
Amandes et noisettes
Noix et pistaches
Marrons et châtaignes

Bougies
pour
Arbres de Noël
Droguerie du Balancier S. A.
Rue du Seyon 8 - Grand'Rue 8

Coffres-forts
F. & H. Haldenwang
Neuchâtel

FOURRURES
EN TOUS GENRES
Vente également par acomptes
Battieux 8, 1er - SERRIÈRES
On reçoit aussi le soir.

James Attinger
St-Honoré, 9 et Place Numa-Droz
Neuchâtel
Plumes réservoir
des meilleures marques

Petits pois en boîtes
Haricots en boîtes
Haricots secs
Asperges en boîtes
Chanterelles
Champignons des Alpes en boîtes
Champignons de Paris en boîtes
Champignons secs
Morilles sèches
Tripes en boîtes
Conserves de poissons très grand choix
Vins fins
Liqueurs fines
ZIMMERMANN S. A.

Magasins ROSÉ-GUYOT
NEUCHATEL & CERNIER
Gilets de chasse
dep. Fr. 11.75
Sweaters
pour Garçons
depuis Fr. 4.95
pour Messieurs
depuis Fr. 8.25

Cet officier avait su s'attirer la sympathie de ses chefs, l'affection de ses camarades. Ils furent quelques-uns à douter de sa culpabilité. Les autres hochèrent la tête avec gravité.

Sait-on jamais jusqu'où peut conduire la passion du jeu ?

Le colonel Tessivières ne fut pas le moins surpris ni le moins affecté. Il s'était pris à aimer ce collaborateur direct qui avait failli devenir son gendre. Il lui en voulait maintenant d'avoir trahi sa confiance.

Bien qu'Hervé protestât énergiquement de son innocence, il ne pouvait nier avoir été l'ami d'Herbert Lockratt, en la compagnie duquel on l'avait vu si souvent dans les lieux publics. Il ne pouvait davantage répudier le fâcheux billet, tout entier écrit de sa main.

Certes, l'arrestation de Lockratt eût pu amener quelques éclaircissements. Malheureusement, cet individu était parti sans retour. On ne savait où...

Quelle secrète complicité l'avait averti du danger imminent ? car il n'était plus douteux que cette fuite eût été préparée de longue main.

Tandis que le colonel, blessé dans son amour-propre, frappé dans sa dignité professionnelle, abandonnait complètement ce subordonné indigne, sur lequel pesait la plus odieuse accusation, Gilberte, forte de son amour, défendait son fiancé d'hier avec la plus farouche obstination.

« Non ! proclamait-elle. Il n'a pas trahi ; de cela, je suis sûre !... Il n'est pas possible qu'il ait failli à son devoir. Il y a là, certainement, une atroce méprise, une épouvantable machination. Hervé est innocent, et nul ne m'empêchera de l'affirmer, de le crier jusqu'à mon dernier souffle !

L'infortuné père haussait les épaules. La douleur de sa fille constituait pour lui une amertume de plus. Il essayait de faire passer en Gilberte la conviction des juges, espérant ainsi chasser l'amour de cette âme, trop loyale pour demeurer attachée longtemps à un être dont l'honneur venait de s'effondrer.

— Enfin, disait-il, ce document a disparu. Or, seuls Kergoat et moi avions l'accès de l'armoire aux archives... Insinuerais-tu que l'on pourrait tout aussi bien me soupçonner ?

— Oh ! papa !

— Bref !... il y a un coupable.

— Sans doute...

— Si ce n'est moi... c'est donc Kergoat...

— Non !... cent fois non ! je ne croirai jamais cela.

— Les relations de cet officier avec Lockratt sont définitivement établies.

— Elles sont regrettables, j'en conviens ; mais de là à conclure qu'Hervé a livré à cet homme des documents intéressant la défense du pays, il y a un pas formidable, et je me refuse à le franchir.

— En tous cas, il ne saurait plus être question de mariage entre vous... Je rougis de honte maintenant quand quelqu'un fait devant moi allusion à ce projet.

— N'importe ! reprit Gilberte avec énergie ; jusqu'à ce que la culpabilité de M. de Kergoat soit indubitablement établie, je lui garderai ma foi et mon affection, envers et contre tous.

— Libre à toi ! fit le colonel avec humeur.

Le ressentiment de l'officier augmenta encore quand, trois jours après la perquisition chez Lockratt, une dépêche ministérielle, comme première sanction, releva Tessivières de ses fonctions de chef d'état-major, pour négligence dans le service. En attendant qu'une décision intervînt à son sujet, il était affecté au premier conseil de guerre.

— Moi !... moi !... protesta-t-il, subir une telle humiliation sur la fin de ma carrière... alors qu'on ne peut rien me reprocher. Il n'y a plus de justice !

Tel était aussi l'avis d'Hervé de Kergoat.

Au secret le plus absolu durant huit jours, le jeune homme fut enfin extrait de sa cellule, et conduit au bureau de l'officier chargé de l'instruction de son procès.

Hervé commença par protester hautement de son innocence.

— Le plan de mobilisation n'a pas disparu tout seul cependant.

— Certainement non.

— Or, si le colonel Tessivières ne l'a pas emporté, qui voulez-vous que ce soit ?

— Je l'ignore.

— Quelqu'un d'autre avait-il libre accès dans le bureau que vous occupiez ensemble ?

— Le planton.

— Laissiez-vous l'armoire ouverte lorsque vous vous absentiez pour un moment ?

— Jamais. Le règlement était formel à cet égard.

— En ce cas, le planton n'aurait pu, profitant d'un moment d'inattention, s'emparer de l'enveloppe ?

— Non... D'ailleurs, ce militaire nous inspirait toute confiance.

— Vous ne le croyez pas capable d'avoir consommé un tel forfait ?

— Non... J'ai toujours considéré ce garçon comme tout dévoué et d'une moralité parfaite.

— Expliquez-vous maintenant sur vos relations avec Herbert Lockratt... Comment l'avez-vous connu ?

— Il m'a été présenté un soir, je ne sais plus où, par Noël Escartevère, le directeur du « Corsaire Tunisien ».

— Lequel, avec un certain courage, a reconnu avoir été trompé par cet homme.

Kergoat ne répondit point.

— Bref ! reprit l'inspecteur, vous êtes devenu l'ami de cet Allemand.

— Oh !... l'ami !... Mettons le camarade...

— Vous avez tort d'ergoter sur un mot. Comment appelez-vous un homme qui, sans garantie aucune, consent à vous prêter une somme de dix mille francs ?

— Il savait que je possédais quelque bien.

— Il savait surtout qu'étant donnée votre situation à l'état-major, vous étiez en mesure de vous acquitter envers lui par quelque... complaisance.

— Je jure qu'il ne fut jamais question entre nous de rien de semblable. Si Herbert Lockratt avait commis l'imprudence de glisser seulement à mon oreille un sous-entendu de ce genre, je l'eusse fait arrêter sur le champ !

— Dites-vous !

— Je n'ai pas de meilleur avocat que mon passé.

— Oh ! cet argument est un peu usé. Nous n'en sommes plus à compter les héros de la Grande Guerre qui ont mal tourné. L'héroïsme est une attitude, la probité est une autre affaire ! Quand on accepte de l'argent d'un étranger suspect, on ne doit point s'étonner d'être suspecté à son tour.

— Je ne voulais pas de cet argent. Lockratt se fit si pressant pour me le faire accepter que je n'eus bientôt plus de scrupules... Sachant à présent ce qu'était en réalité cet homme, j'ai la conviction d'être tombé dans un traquenard.

— Ce moyen de défense n'est pas sans habileté.

— Il est l'expression même de la vérité.

— Nous allons entendre un témoin qui nous dira avec quelle facilité vous acceptâtes le secours pécunier de Lockratt.

L'officier instructeur fit un signe. Le greffier introduisit un petit homme, noir de cheveux, bilieux de teint, dont le visage chafouin n'éveilla pas de souvenir dans l'esprit de Kergoat.

— Monsieur, dites-nous ce que vous savez.

— Oh !... bien peu de chose... Je m'appelle Soudry, je tiens un petit café dans l'avenue de Paris. J'étais seul dans la salle, quand, vers onze heures et demie, dans la soirée du 19 avril, je vis entrer un officier qu'accompagnait un homme d'une quarantaine d'années, vêtu non sans recherche, et qui parlait le français avec un léger accent tudesque. J'ai su depuis qu'il s'agissait d'Herbert Lockratt.

— Que firent-ils ?

— Ils s'assirent dans le coin le plus obscur, et s'entretinrent un moment à voix basse.

— Que dirent-ils ?

— Je n'en sais rien. Je suis discret ; je ne prête jamais l'oreille aux conversations des clients. Tout ce que je puis affirmer, c'est que l'Allemand sortit un portefeuille. Il en tira quelques billets et les remit sans les compter au lieutenant, lequel s'empressa de les glisser dans la poche de sa vareuse.

— Ensuite...

— Quelqu'un demanda de quoi écrire... Je ne sais plus lequel de ces messieurs... J'apportai un sous-main, du papier, de l'encre... mais l'officier se servit de son stylo et griffonna rapidement quelques lignes.

— Reconnaîtriez-vous le papier ?

— Certainement. J'en avais acheté une certaine quantité dans un office de liquidation... J'en ai encore plusieurs rames à la maison.

L'instructeur mit sous les yeux du sieur Soudry le reçu établi par Kergoat.

(A SUIVRE.)

NOËL

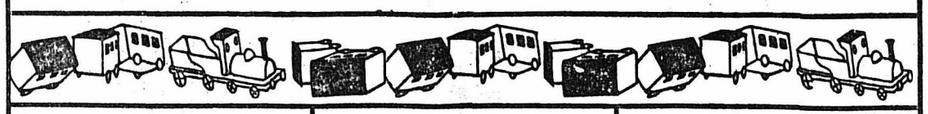

POUR ÉTRENNES

Gants - Bas - Cravates
Chemises
HAUTES NOUVEAUTÉS

GANTERIE A LA BELETTE
O. Wiessner-Muller
TREILLE 6

C'EST
AU BON MARCHÉ
Samuel Hauser :: Maison Breisacher, succo.
17, rue de l'Hôpital

que vous achetez le plus avantageusement tout ce qui concerne les
VÊTEMENTS
pour Messieurs et Jeunes gens

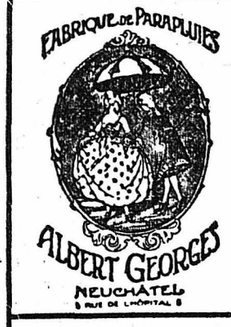

"TOM POUCE"
Nouveau modèle

Grand choix de cannes
Bois des Iles

RECOUVRAGES. RÉPARATIONS
706 —— Téléphone —— 706

POUR LES FÊTES
La Charcuterie- Tél. 13.15
MOULINS 4 Comestibles

vendra comme les années précédentes:
Volaille de Bresse, d'Italie et du pays, oies, dindes, canards, pintades, poules, poulets, pigeons et lapins - Beaux salamis et fumé
... de campagne ...
Prière de donner les commandes un peu à l'avance.
On prépare et porte à domicile. JEAN LONGHI

PATISSERIE R. LISCHER
RUE DE LA TREILLE, NEUCHATEL

Pâté froid truffé extra

MARTIN LUTHER
OPTICIEN-SPÉCIALISTE
Angle de la place Purry et rue des Epancheurs

LUNETTES ET PINCE-NEZ en tous genres et pt toutes les vues
Dépôt des verres PUNKTAL ZEISS
Exécution rapide des ordonnances de MM. les oculistes

BAROMÈTRES — THERMOMÈTRES — JUMELLES

Mornelli-Richard
Gérant du Comptoir Di Francesco

offre à l'occasion des fêtes:
Moscato d'asti . . . Fr. 2.— la bout.
Asti-champagne . . » 3.— la bout.
ainsi que tous les vins fins italiens et français
à des prix sans concurrence
Grand choix de liqueurs fines
Salamis de Milan et fromages

On porte à domicile — Téléphone 16.02

CONFISERIE-PATISSERIE
CHARLES HEMMELER
6 et 8, Rue Saint-Maurice

GRAND CHOIX de fruits, légumes, charcuterie, fromages, etc., en excellent marsipan, le tout fabriqué par la maison - Excellents leckerlis de Zurich en marsipan (à l'orange, au nougat, au chocolat, aux noisettes) Biscômes aux amandes et aux noisettes - Biber de St-Gall - Spécialités: Bonbons au chocolat, marrons glacés, pâtés froids - Très grand assortiment de cartonnages.

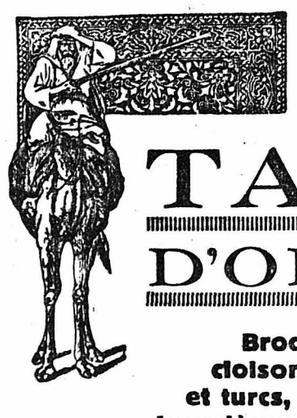

Cadeaux utiles
TAPIS D'ORIENT

Broderies, bronzes, cloisonnés chinois et turcs, vases, bonbonnières, cendriers, tables et dessus de coussins dep. fr. 4.50

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA DES PRIX EXTRÊMEMENT BAS ET DU SUPERBE CHOIX

Mme A. BURGI, Orangerie 8, Neuchâtel

ALLIANCES
RÉGULATEURS
MONTRES
RÉVEILS
CHAINES OR
BIJOUTERIE

PL-C. PIAGET
Hôpital 21, angle rue du Seyon

Couteaux de table inoxydables qualité garantie
Services de table
chez
FÉLIX LUTHI
HOPITAL 13
NEUCHATEL
Escompte 5 % S. E. N. J.

Etrennes utiles

Jolies
Pantoufles
en satin piqué noir, brun et lilas
sont exposées dans nos vitrines
CHAUSSURES PÉTREMAND
Moulins 15, Neuchâtel

CONFISERIE
E. RADELFINGER

Dégustez
nos Bonbons au Chocolat fabriqués par la maison.

Cadeaux appréciés.

VINS DE BOURGOGNE ET DE BORDEAUX
premiers crus
VINS DE DESSERT
Champagnes suisses et français, premières marques
Liqueurs renommées, hollandaises, françaises et suisses
VOIR NOTRE DEVANTURE SPÉCIALE

MAGASIN ERNEST MORTHIER

LA
CHAPELLERIE DU FAUCON
HOPITAL 20
NEUCHATEL
coiffe bien et bon marché
RÉPARATIONS

C. KONRAD
TEMPLE-NEUF 15

Abat-jour
Coussins et Cosy
tout brodés et montés
Gants, Bas, Mouchoirs
Bel assortiment

Mon Hediger & Bertram
SALON DE COIFFURE POUR DAMES
Place du Port :: Téléphone 690
NEUCHATEL

Parfumerie et Savonnerie
des premières marques
Brosserie fine - Vaporisateurs
Eponges en tous genres
Peignes fantaisie
Manucure. Rasoirs de sûreté
Prix très modérés

MAGASINS
GUSTAVE PARIS S. A.
NEUCHATEL

Nouveautés pour robes
Draperies . Toilerie
Nappage et Serviettes
Confection pr dames
Lingerie
Compte de chèques IV. 110
Téléphone 119

Cadeaux utiles

Une paire de souliers
Une paire de pantoufles
Une paire de caoutchoucs
de la maison
KOCH
Seyon 26
PENDANT LES FÊTES, RABAIS
10 %

Epicerie fine H. GACOND
Ch. CASASOPRA, succ.
Téléphone 4.02

Spécialité de vins fins:
Bordeaux, Bourgogne, Beaujolais, vins du pays.
Vins de dessert:
Malaga, Marsala, Madère, Banyuls, Porto.
Liqueurs de premier choix:
Cognac, Rhum, Kirsch, Cherry-Brandl, Chartreuse, Curaçao, etc. — **Champagnes.**
Grand choix de **boîtes confiserie** fantaisie
Figues, oranges, dattes, fruits confits, noisettes, amandes
La maison soigne l'expédition de paquets à l'étranger avec garantie d'arrivée.

Droguerie du Balancier
S. A.
NEUCHATEL
Rue du Seyon et Grand'Rue 9
TÉLÉPHONE 1600

Droguerie-Herboristerie
Produits chimiques - Couleurs et vernis
Articles sanitaires - Parfumerie
Articles photographiques
Eaux minérales

MAGASIN DE CIGARES
Vve A. RUF
PLACE PURRY (sous le Cercle National)

A l'occasion des fêtes de
Noël et Nouvel-An
Reçu un grand choix Articles pour fumeurs - Bien assorti en Cigares et Cigarettes de toutes les marques, 1re qualité et bien soignés, etc. - Joli choix pour CADEAUX
Se recommande.

ÉTRENNES

LE CHOIX EST IMMENSE
LES PRIX SONT TRÈS BAS
Echange également après les fêtes

GRANDE CORDONNERIE J. KURTH
Rue du Seyon
Place du Marché NEUCHATEL

SKIS, LUGES
Bonneterie et Chaussures
pour tous les sports
CASAM-SPORT
IDA CASAMAYOR
Rue Saint-Maurice — Prix très avantageux

Papeterie-Librairie
anc. G. Winther
A. Gutknecht, succ.
Neuchâtel
Terreaux 3 — Téléph. 279

Fabrique de maroquinerie
Atelier de reliure
Cuir repoussé
Encadrements, etc.

Rien

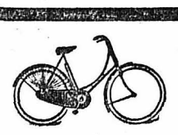

ne fera plus plaisir à vos enfants qu'une bicyclette de construction soignée, livrée à des prix très avantageux ... pendant les fêtes ...

Modèles pour garçons depuis 85 fr.

A. Grandjean, Neuchâtel

Jean-Louis BERGER
HOPITAL 8 · NEUCHATEL

Linge de maison
Linge de corps
et toutes ses fournitures
BAS PRIX
5 % d'escompte en timbres jurassiens

Jolis cadeaux
Photographie
E. SAUSER
HOPITAL 17 - Tél. 157
NEUCHATEL
Portraits et travaux artistiques en tous genres - Prix modérés

---

HORLOGERIE BIJOUTERIE ORFÈVRERIE
ARTHUR MATTHEY
RUE DE L'HOPITAL
en face de l'Hôtel de Ville
NEUCHATEL

ALLIANCES
Beau choix dans tous les articles

Confiserie-Tea-Room
Rod. BURGER
PLACE PURRY-RUE DE LA TREILLE

Chocolats pralinés
les plus fins et le plus beau choix

SPICHIGER & Cie
NEUCHATEL

TAPIS A LA PIÈCE EN TOUS GENRES
MILIEUX DE SALON, DESCENTES DE LIT
TAPIS DE TABLE ET COUVERTURES
ÉTOFFES POUR MEUBLES
LINOLÉUM, RIDEAUX, TOILES CIRÉES

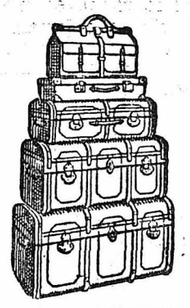

POUR VOS CADEAUX
en Articles de voyage et Maroquinerie fine
Adressez-vous chez
E. BIEDERMANN
FABRICANT
RUE DU BASSIN 6 — NEUCHATEL

Boulangerie-Pâtisserie **Fruits stérilisés variés**
Deux Tea-Room
WEBER FRÈRES
Place du Marché Tél. 821 — **Faub. de l'Hôpital 15** Tél. 10 90

Spécialité de Taillaules fines .. Tresses et pains de Noël .. Plum-cakes .. Grand choix de desserts .. Biscômes toutes grandeurs au miel, aux noisettes et aux amandes
Tourtes, Vermicelles et Vacherins
Important Choix énorme de fruits stérilisés en bocaux de toutes grandeurs. Spécialité de la maison
ON PORTE A DOMICILE — SE RECOMMANDENT

AMEUBLEMENTS
PAUL KUCHLÉ
FAUBOURG DU LAC 1 .. Tél. 171
NEUCHATEL

CADEAUX POUR LES FÊTES
Petits meubles — Fauteuils
Tapis persans — Tapis moquette — Descentes de lit
Portières indiennes - Soieries
... pour coussins ...

Photographie M. Corbellari
Rue Purry 6

A L'OCCASION DES FÊTES: 10 % D'ESCOMPTE AU COMPTANT
SUR UN GRAND NOMBRE D'ARTICLES

Grand choix: appareils photographiques, appareils et accessoires Pathé - Baby, location
CADRES ET ALBUMS

PATISSERIE - BOULANGERIE FINE
Hôpital 2 — *E. Aegerter* — Hôpital 2

Beau choix de pièces à 20 c. et desserts fins variés, Vacherins, Tourtes, Mokas et Bûches. Vol-au-vent, Petits pâtés et Ramequins. Biscômes au miel et aux amandes. Bel asssortiment en boîtes fantaisie.

ON PORTE A DOMICILE — TÉLÉPHONE 431

WIRTHLIN & Cie
PLACE DES HALLES 6

Mouchoirs
Nappes et serviettes
Serviettes à thé
Tapis imprimés
Lingerie
COUVERTURES ET TAPIS DE LIT

Nous venons de recevoir

un vagon d'ORANGES D'ESPAGNE que nous mettons en vente à des prix avantageux.

Demandez nos prix pour arbres de Noël

Grand choix de MANDARINES de gros calibre et de DATTES DE BISKRA extra choisies à 95 c. la livre.
Grand assortiment en boîtes de luxe.
FIGUES DE MAJORQUE à 70 c. la livre. Boîtes de 500 gr., marque la préférée à 75 c. la boîte.

Malaga d'Espagne authentique	à fr.	2.—	le litre, verre à rendre	
Cognac Pradier Frères	à fr.	5.—	»	»
Vermouth	à fr.	2.50	»	»
Rhum, marque Le Nègre	à fr.	4.50	»	»

Grand assortiment
de liqueurs, vins, champagne, asti et vins vieux

Les belles bananes des Indes sont toujours à 20 c.
pièce

AUX QUATRE SAISONS
Rue des Epancheurs 7, Téléphone 13.33 Faub. de l'Hôpital 9, Téléphone 13.52
On porte à domicile

Les traditions de Noël
au Jura bernois

Dans un excellent petit livre qu'il vient de publier sous ce titre : « Fêtes légendaires du Jura bernois », M. Célestin Hornstein, avocat à Villars-sur-Fontenais, a rassemblé une gerbe imposante de vieilles coutumes et traditions qui furent courantes il n'y a pas longtemps et dont beaucoup sont encore vivaces. La lecture de ces quelque 260 pages est captivante, preuve en soit cet extrait du chapitre sur Noël, sujet d'actualité s'il en est.

Dans le Jura, la fête de Noël est aujourd'hui complètement dégagée des cérémonies bizarres du moyen âge et des réjouissances profanes qui subsistent encore dans certains pays ; depuis longtemps déjà, l'usage s'est établi de fêter en famille ce grand anniversaire, sans démonstration extérieure.

C'est à peine si l'on célèbre les « réveillons » qui devancent ou suivent la messe de minuit et ne sont qu'un dernier reflet, un souvenir évanoui des joyeuses festivités des temps anciens.

La bûche de Noël

Autrefois, les préparatifs à cette fête se faisaient par un repas qui était précédé de la cérémonie de la bûche de Noël : « trontche de Nâ ».

La bûche de Noël est le tison sacré, image de l'ardeur vivifiée du soleil. Déjà les druides de l'ancienne Gaule allumaient le gigantesque tison, un arbre entier choisi parmi les plus anciens de la forêt et dont les assistants ramenaient un charbon dans leur foyer. Chacun allait aussi y présenter des branches vertes qu'il éteignait ensuite et gardait dans sa maison pendant l'année, symbole de vie et de fécondité.

Plus tard, la bûche prit des proportions plus modestes. La « trontche » de nos pères n'était autre chose qu'un gros quartier de bois, séché d'avance, qu'on allait chercher cérémonieusement en chantant de vieux couplets patois :

Que la bûche flambe,
Que tout bien entre ici ;
Que les femmes aient des enfants,
Et les brebis des agneaux ;
Pour tout le monde du pain blanc,
Et du vin à cuve pleine !

La bûche était alors arrosée de vin ou d'huile, en mémoire des libations chères au paganisme, et placée au fond de la vaste cheminée occupant, dans certaines habitations, la moitié de la cuisine. Quand elle flambait, le repas commençait, assaisonné par l'entrain général. Le menu consistait en viande de cochon : boudins, andouilles, saucisses, et en gâteaux confectionnés spécialement pour la circonstance. Vers la fin du régal, les convives avaient coutume de chanter en chœur quelques-uns de ces « noëls » patois dont chaque contrée avait alors son répertoire spécial. Puis l'un d'eux racontait, au milieu d'un profond recueillement, quelques-unes des légendes de la nuit de Noël.

Légendes de la nuit de Noël

En cette nuit de prodiges, les animaux domestiques ont le don de la parole et causent entre eux dans l'étable, à l'heure de minuit. Les chevaux et les bœufs se racontent d'un ton larmoyant leur destinée, flétrissant l'indigne conduite d'un maître inhumain qui les a mal nourris ou injustement maltraités. Mais bien imprudent serait celui qui irait les écouter, car il tomberait mort sur le coup — indiscrétion qui, sans doute, n'a jamais été commise, ce qui explique pourquoi cette superstition a pris racine et s'est conservée dans certains milieux. En cette même nuit, les entrailles de la terre s'entr'ouvrent pour étaler leurs richesses, et les trésors enfouis dans le sein des montagnes, des vallées, des plaines et des eaux apparaissent à la pâle clarté du ciel. En cette nuit encore, le terrible « foulta », personnification du cauchemar, vient s'asseoir sur la poitrine de ceux qui vont goûter le repos au lieu de se rendre à la messe de minuit...

On devisait ainsi jusqu'à ce que les appels vibrants de la cloche vinssent annoncer l'heure de se rendre à l'église, où avait lieu, avec une pompe inusitée, l'office solennel. Cependant, la maison ne devait pas être complètement désertée, un gardien avait l'ordre de veiller sur elle afin d'empêcher les mauvais esprits d'y pénétrer.

Le réveillon

Au retour de la pieuse cérémonie, on continuait le « réveillon », c'est-à-dire le repas précédent, et on buvait du vin chaud. On recueillait ensuite les tisons et les charbons de la bûche de Noël qui étaient conservés précieusement toute l'année et, en temps d'orage, placés dans l'âtre comme un préservatif contre la foudre, à l'exemple du buis bénit des Rameaux.

Le « réveillon » est un souvenir des antiques réjouissances solsticiales d'hiver, par lesquelles le peuple saluait le retour du soleil. C'est donc une très ancienne et très vénérable tradition qu'on perpétue en « réveillonnant », puisqu'on fête le renouveau.

Les vecques

De temps immémorial, on a confectionné la veille de cette solennité le « pain de Noël » qui était primitivement regardé comme une sorte de talisman et auquel était attribuée la vertu de préserver des maladies ou de les guérir ; on le portait à la messe de minuit pour le faire bénir.

Dans les villages du Jura, chaque famille prépare encore de nos jours le gâteau traditionnel et les pains nommés « vecques de Noël » — de l'allemand « Wecke ». Ces pains, d'une configuration particulière, terminés à leurs extrémités en forme de cornes, sont sans doute une allusion au bœuf qui avoisinait l'enfant Jésus dans la crèche. On pétrit aussi un pain de forme ronde, appelé « crâpé », sur lequel est tracée une croix, probablement en mémoire de la vertu curative et préservative supposée jadis à cette pâtisserie rustique. Les parrains et marraines ont coutume d'offrir les « vecques de Noël » à leurs filleuls, en guise d'étrennes. On retrouve dans les vieux grimoires certaines redevances payées par les vassaux à leurs seigneurs, sous le nom de « pains de Noël », comme aussi par les paroissiens à leurs curés, sous celui de « pains d'étrennes ».

CINÉMA DU THÉATRE
Ce soir, dernier jour : un beau film français Paramount
L'ÉPERVIER
PRIX RÉDUITS

Dernières larmes

J'ai là, près de moi, sur le bureau où j'écris, un petit vase de violettes bien chétives.

A peine quatre ou cinq de ces douces fleurs montrent-elles encore, dans le fouillis des feuilles, leurs jolis minois alanguis. Et si vous saviez comme je les aime, ces violettes, comme j'en ai soin, comme j'épie le souffle de vie qui les anime encore et qui, bientôt, s'envolera dans ma chambre avec leur dernier parfum.

Chères mignonnes ! Quand leurs âmes se seront enlevées comme celle de Denise par delà de l'infini où elles rejoindront la sienne (les âmes des fleurs et celles des jeunes filles doivent se retrouver, n'est-ce pas ?) je me sentirai plus que jamais isolé, car elles sont, les pauvrettes, tout ce qui me reste d'Elle, comme un dernier sourire attristé qu'elle m'aurait laissé en partant.

Oui, et quand elles auront fermé leurs corolles pour ne plus les rouvrir, il me semblera voir, encore une fois, se clore pour l'éternité les yeux bleus étoilés de ma petite amie.

***

Denise de Miraël, fille d'un gentilhomme campagnard, était née à Fernac, un village du midi ensoleillé comme les yeux d'un enfant et fleuri comme une serre, un village grand comme rien et joli comme tout, où la maison de mon père, le maître d'école, étant proche de la sienne, je la vis grandir et devenir de plus en plus gentille chaque jour, entourée de soins et de tendresse attentive par notre bonne voisine, Ursule de Miraël, sa tante qui l'avait recueillie quand elle était devenue orpheline, si jeunette encore.

Quelle excellente femme que cette tante Ursule, ainsi que nous l'appelions tous dans le village.

De beaucoup plus âgée que son frère défunt à qui elle avait jadis servi de mère, c'était une petite vieille mi-paysanne, mi-bourgeoise, plutôt paysanne cependant, pas bien riche, s'étant dépossédée de presque tout son avoir pour faire élever en monsieur ce frère, amour et ambition de sa vie qui ne sut pas l'en récompenser, qui venait de mourir accidentellement dans une partie de chasse, et à qui sa femme ne survécut que quelques mois, emportée par une maladie de langueur dont on l'accusait être la cause.

C'était pour lui qu'Ursule ne s'était pas mariée et qu'elle était devenue la vieille fille que je connaissais, que chacun aimait, si douce et si dévouée, dont les yeux bruns restaient encore, en dépit des années, limpides et presque ingénus sous les bandeaux de ses cheveux argentés, parce qu'ils reflétaient son âme et que son âme n'avait jamais été troublée par aucune passion malsaine.

La bonne créature avait adoré son chenapan de frère. Elle adora aussi sa fille, et son cœur rajeuni par cette joie nouvelle d'avoir là, près d'elle, un être à peine éclos à la vie, qu'elle formerait à sa guise cette fois, elle l'espérait bien, qui s'attacherait à elle, qui la comprendrait et qui la dédommagerait des ingratitudes passées, son cœur resté jeune dans sa vieille poitrine se mit à chanter pour cette enfant toutes les chansons endormies et oubliées, soudain réveillées par son babil.

Denise grandit dans sa maisonnette blanche au toit de briques roses, entourée d'un clos où des profusions de fleurs rustiques poussaient à la diable sous les amandiers et les cerisiers, et s'y développa à l'aise comme les plantes de son jardin jusqu'à l'âge de treize ou quatorze ans, ne regrettant rien et ne désirant rien.

Elle se trouvait heureuse ainsi, allant à notre école tout comme les paysannes de Fernac, étudiant comme elles, s'amusant à leurs jeux et, malgré son beau nom, fraternisant sans façon avec les petites pâtoures et les petits bergers de son âge vers qui tante Uursule avait jadis guidé ses premiers pas comme leurs mères guidaient les leurs vers elle quand elles se rencontraient par les chemins.

Que ferait-elle et que serait-elle plus tard ? Tante Ursule pensait souvent à son avenir et ses réflexions ne laissaient pas que de troubler la quiétude de son âme. Elle l'avoua en toute sincérité, d'abord au maire qui était un ami de la famille et ensuite au médecin qui l'avait mise au monde.

Le maire conseilla de mettre Denise en pension dans une institution de la ville, afin de la faire éduquer comme une demoiselle ; il proposa même de la recommander spécialement à la directrice des Dames Augustines ; mais l'avis du médecin fut absolument contraire lorsque tante Ursule lui confia ce beau projet, comme venant d'elle seule d'ailleurs.

— A quoi pensez-vous ? s'écria-t-il, faire une demoiselle de Denise ! quelle folle ambition vous traverse donc la tête, ma bonne Ursule ? Croyez-vous qu'elle en sera plus heureuse qu'en restant une paysanne ? Le bonheur est... où on le trouve, et puisque Denise le trouve aux champs, laissez le lui prendre à pleines mains !

Au fond, tante Ursule préférait cela, mais voici que M. le maire de Fernac, s'étonnant du peu d'empressement qu'elle montrait à suivre son conseil, le renouvela et la pressa de le mettre à exécution et, peut-être l'eût-elle écouté, dans ce qu'elle croyait être l'intérêt de son adorée petite nièce, si le médecin à qui de nouveau elle fit part de son projet, ne s'y était rigoureusement opposé :

— Vous voulez donc la tuer ? lui demanda-t-il brusquement, outré de la décision qu'elle semblait avoir prise.

La tuer ? Tante Ursule en laissa, de surprise douloureuse, tomber le tricot qu'elle tenait à la main. La tuer ? Que racontait-il donc là ce vieux médecin bourru, dont les yeux, en ce moment, semblaient singulièrement encolérés sous l'arcade de ses sourcils broussailleux.

— Eh ! fit-il, répondant à l'interrogatoire de son regard ; il faut bien le dire puisque vous ne voulez pas me comprendre !

— Mais... balbutia-t-elle interdite, je ne comprends pas, en effet...

Alors il prit dans ses mains ridées celles de sa vieille amie et les caressa doucement.

— Pardonnez-moi, Ursule, lui dit-il, je suis vif mais pas méchant, vous le savez bien, comme je sais, moi, que cette idée de mettre Denise en cage ne vient pas de vous. Ne vous en défendez pas ! cette idée vous ne l'auriez jamais eue ; c'est notre maire qui vous l'a glissée... Comment l'ai-je appris ? qu'importe ! c'est mon affaire. Eh bien, ne l'écoutez pas. Non, parce qu'il faut à Denise la bonne vie de campagne qu'elle mène ici, l'air salubre de nos bois et du soleil tant que ses poumons en pourront boire.

— Oh ! murmura encore la vieille fille devant qui passa tout à coup une vision sombre, est-ce que vous croyez...

— Là, là, interrompit-il, n'allez pas vous alarmer plus que de raison. Denise n'est pas malade, mais elle a de qui tenir, malheureusement. Et puis elle est trop grande pour son âge, et trop mince aussi. Notre maire vous conseille de la faire éduquer en demoiselle, et moi, je veux qu'elle vive en paysanne, qu'elle coure à travers les bois, qu'elle mange de grosses soupes et, par cela, qu'elle se fortifie et devienne une enfant robuste sur qui l'hérédité morbide ne pourra pas avoir de prise.

Deux larmes glissèrent des yeux de tante Ursule sur ses joues soudain pâlies.

Elle avait bien compris cette fois.

Et, depuis lors, il ne fut plus jamais question d'enfermer Denise entre les murs d'une pension.

— Va, va, ma mie, lui disait-elle il vaut mieux que tu sois une paysanne bien portante qu'une demoiselle toujours malade. Suis tes camarades au pâquis, dans la montagne, dans la forêt ; les roses de tes joues me feront encore plus de plaisir à voir que celles de notre clos.

***

Denise aimait les fleurs, mais elle en avait quelques-unes de prédilection là-bas, dans un coin agreste et solitaire. C'étaient çà et là, à l'orée du bois, élevant leurs têtes roses au-dessus des sauges et des lavandes, des bruyères que le vent inclinait en passant, puis des liserons aux pétales délicats, et plus loin, bordant la route herbeuse qui s'enfonçait sous les hêtres, des violettes dont le parfum embaumait l'air.

Ah ! qu'elles étaient jolies ces violettes ! si fraîches et si pimpantes que, nulle part, ailleurs, il ne s'en trouvait de semblables.

Denise les adorait, passait auprès d'elles les meilleurs moments de la journée, s'agenouillant pour mieux les contempler et leur parler.

Un filet d'eau courait à quelques pas de là, sur les cailloux, avec un bruit cristallin qui ressemblait au rire d'un enfant ; parfois, un loriot ou une bergeronnette venait s'y baigner, et le silence du bois n'était jamais troublé que par le bruissement des feuilles ou le froufrou des ailes.

La jeune fille était la fée de ce palais enchanté, de ce palais de verdure aux arceaux mouvants illuminés de soleil et quand elle apparaissait au milieu des violettes, svelte, légère et souriante, le front auréolé d'or sous les boucles folles de ses cheveux, les fleurs semblaient se redresser sur leurs tiges menues et se délecter aux rayons de ses yeux comme à ceux du ciel.

Mais un jour vint où elle n'alla plus que rarement les visiter.

***

Denise était bien malade...

— Puisque l'air pur de nos campagnes n'a pu prévenir le mal et puisque, maintenant, mes remèdes restent inefficaces à le combattre, c'est peut-être, dit humblement le vieux médecin à tante Urusule, que je ne suis pas assez savant pour ordonner ce qu'il faudrait et, dès lors, je vous engage à partir pour Paris et à consulter un maître dont la science la sauvera.

Aussi bien elles ne resteraient pas longtemps dans la « capitale » pour parler comme à Fernac, et Ursule n'hésita pas à faire ce voyage. Mais Denise ne l'accepta pas aussi facilement. Il lui semblait que ses fleurs allaient languir loin d'elle, et, divin enfantillage ! afin de ne pas se trouver elle-même trop isolée, elle se rendit, la veille de son départ, dans le bois où elle cueillit pour les emporter une vingtaine de violettes qu'elle transplanta délicatement dans un petit vase.

A Paris que j'habitais alors, tante Ursule loua pour mon intermédiaire deux chambres meublées dans une rue bien aérée, puis elle alla avec sa chère malade consulter une des célébrités médicales recommandée par le médecin de Fernac.

Hélas ! l'espoir que celui-ci avait laissé, l'autre le retira tout entier du cœur de tante Ursule.

Quand on est une célébrité et qu'on fait payer très cher ses consultations, ça n'est pas pour berner les gens... Et la pauvre femme dont ce savant inhumain avait si brutalement arraché l'illusion du cœur voulut s'en retourner vite, vite, dans son coin de campagne où peut-être encore, malgré ses prévisions pessimistes, Denise reprendrait force et vie sous le beau soleil d'avril chaud et réconfortant.

Mais le jour même où elles devaient repartir, Denise ne put se lever. Et elle ne se leva plus.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! disait-elle, je vais mourir sans revoir mon bois et mes violettes qui doivent s'étonner de mon absence...

Malgré ses proches dix-sept ans, Denise, ayant toujours vécu en communion constante avec la nature, restait très enfant, et son âme blanche, son âme toute neuve encore, ne connaissant rien du monde, se détachait tout doucement de son corps sans appréhensions et sans autres regrets que celui de sa bonne vieille tante, et de ses fleurs bien-aimées.

Pauvre mignonne Denise !

Celles qu'elle avait apportées s'étaient étiolées et languissaient. Elles aussi sans doute regrettaient leur bois et leur campagne. Pas une, maintenant, ne se tenait droite sur sa tige, et Ursule avait beau les arroser, les porter au soleil, sur le rebord de la croisée et les rentrer à la tombée de la nuit, rien n'y faisait. Denise se mourait et elles faisaient comme elle.

Un matin qu'elle était plus faible encore, pouvant à peine se tenir sur son séant, elle fit signe qu'on lui apportât le petit vase où il ne restait plus entre les feuilles jaunies que les tiges desséchées de ses violettes ; et ses yeux brillants de fièvre s'arrêtèrent sur elles avec une indicible expression de tristesse.

— Pauvrettes ! murmura-t-elle, c'est moi qui les ai tuées et je fais bien de mourir aussi, tante Ursule, car si je retournais près de leurs sœurs, elles ne me le pardonneraient pas... Les fleurs ont un cœur aussi... Elles souffrent comme nous, j'en suis bien sûre ; celles-ci ont compris que je ne retournerais jamais dans leur bois de hêtres et, voilà, elles ont préféré la mort à l'exil. Pourtant je les aimais bien ! Et cela m'eût été doux de partir avec leur parfum sur ma bouche.

Elle s'inclina un peu comme pour chercher un reste de vie sur leurs pétales flétris, et deux grosses larmes glissèrent de ses yeux bleus sur la mousse durcie.

Mais soudain, ô prodige ! ô miracle ! soudain les tiges humectées par ces deux larmes parurent retrouver leur force perdue. Peu à peu, elles se redressèrent sous le regard charmé de l'enfant, souples et vertes comme au temps où elle les contemplait là-bas, près du ruisseau qui chantait, sous l'ombre douce des arbres. La sève remontait au cœur des violettes et les pétales tout à l'heure décolorés redevinrent d'un mauve tendre plein de fraîcheur.

On eût pu croire que les fleurs venaient d'éclore à l'aube et qu'elles conservaient encore au fond de leur calice des perles de rosée.

Les violettes ressuscitaient, les violettes vivaient !

Et, reconnaissantes de l'amour qu'elles avaient reçu, elles remplirent, pour adoucir les derniers moments de l'enfant, pour satisfaire son désir et pour la remercier des larmes qui, montées de son cœur, étaient tombées dans le leur, elles remplirent la chambre de leurs émanations embaumées.

Alors Denise sourit, ses yeux s'emplirent d'extase et, la pauvre tante Ursule non moins ravie qu'elle, les ayant portées à ses lèvres pour qu'elle en respirât mieux leur parfum subtil, elles les effleura d'un baiser.

— Oh ! mes chéries ! murmura-t-elle.

Et son âme s'envola dans le baiser qu'elle leur donnait.

C'est ce vase de violettes que j'ai sur mon bureau. Elles sont mortes de nouveau, une à une, sauf les quatre ou cinq dont je parlais il y a un moment, qui languissent et s'étiolent. Et cette fois, elles ne ressusciteront plus.

Denise, l'enfant blonde aux yeux clairs, Denise, la petite fée des fleurs, n'est plus là.

Jean BARANCY.

Kefol
NEVRALGIE
MIGRAINE
BOITE
20 POUDRES Fr. 1.80
TOUTES PHARMACIES

N'oubliez pas d'offrir
la jolie boîte de Café Hag
pour Noël !

L'alcool dans l'industrie

Un fait bien connu des fondeurs, c'est que les jours de fonte, c'est-à-dire après absorption de grandes quantités d'oxyde de carbone, ils « supportent » peu, et que les quantités de boissons alcooliques habituellement bues sans aucun inconvénient, les enivrent.

Le médecin d'hygiène industrielle, prof. Thiele, a observé des cas analogues qui présentent de l'intérêt pour l'industrie suisse. Si, par exemple, on consomme de l'alcool après avoir respiré des vapeurs de nitroglycérine, qui à elles seules provoquent déjà de légers maux de tête, on en est excité violemment. Des ouvriers qui manipulent certains corps chimiques s'évanouissent pour avoir bu un seul verre de bière. Il en est de même pour l'aniline.

Si après avoir respiré beaucoup de poussières de poudre d'engrais artificiel, on boit de l'alcool, on éprouve des malaises d'une nature très particulière et qu'ignorent ceux qui ne boivent pas. Alors que, dans ce cas, l'influence nocive ne se produit que quand la consommation de l'alcool suit l'absorption de la poussière, cette consommation provoque des malaises durables chez les ouvriers qui travaillent dans des locaux où existent des pressions atmosphériques spéciales. Ils persistent surtout quand, le dimanche, la consommation d'alcool est augmentée. Dans ce cas, on constate, le lundi, des phénomènes morbides indiquant une aggravation de la menace pour la santé. C'est pour cette raison qu'une loi allemande sur le travail dans les fabriques dit que : « il est interdit d'apporter et de vendre, dans les ateliers des industries chimiques ainsi que dans leurs vestiaires, des boissons alcooliques. La consommation en est interdite pendant les heures de travail ».

Mary Pickford au Palace, dans « Rosita, la danseuse des rues »

Une artiste exquisement jolie et mutine : Mary Pickford, la poupée américaine que l'on aime.

Un film délicieux, dramatique et amusant : « Rosita ».

Ce sont là des éléments d'un succès certain et l'on ne peut que féliciter la direction du Palace d'avoir inscrit à ses programmes l'un des films les plus goûtés de la saison.

Dans les parties franchement comiques et pittoresques de l'œuvre, comme, par exemple, les tableaux de la famille de Rosita, et ceux de l'installation de celle-ci à la Villa Royale, qui sont incontestablement les mieux venus, on retrouve là Mary Pickford, inimitable dans des scènes de ce genre.

Les scènes de la rue sont vivantes à souhait, animées, amusantes, et suffiraient à faire de ce film un spectacle infiniment agréable.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel
sera servie
gratuitement
jusqu'à fin décembre, à tout nouvel abonné pour l'année prochaine.

1 an	Fr.	15.—
6 mois	»	7.50
3 »	»	3.75
1 »	»	1.30

On peut payer sans frais par compte de chèques postaux IV 178.

Utilisera-t-on les orages ?

Etant donné que l'éclair n'est pas autre chose qu'une étincelle gigantesque jaillissant entre deux nuages, peut-on, d'une part, mesurer cette étincelle, et, d'autre part, capter la force qu'elle représente.

C'est ce que se demande M. Alphonse Berget dans « Je sais tout » :

Ici, j'entends une objection: comment peut-on mesurer la longueur d'un éclair qui jaillit au loin, et dont la durée est de l'ordre de grandeur du 20,000me de seconde ? Eh bien ! rien n'est plus facile que cette mesure, et nos lecteurs ne manqueront certainement pas, durant des vacances, de le faire, suivant le procédé classique que je rappelle brièvement :

Il faut d'abord connaître la distance à laquelle jaillit l'éclair dont on cherche la dimension. Pour cela, il suffit de se rappeler que le son parcourt 330 mètres environ, par seconde, dans l'air, c'est-à-dire qu'il met, en chiffre rond, 3 secondes à franchir un kilomètre, tandis que la lumière, dont la vitesse est de 300,000 kilomètres, se propage pour ainsi dire instantanément. Si donc on observe, sur une montre à secondes, le temps qui s'écoule entre l'apparition de l'éclair et le bruit du tonnerre, la distance à laquelle la décharge a jailli est d'autant de kilomètres qu'on a compté de fois trois secondes dans l'intervalle.

D'après ces données, un appareil photographique, fût-ce le plus simple, va nous permettre de déterminer la longueur de l'éclair en question. On opère, pour cela, dans le cas d'un orage de nuit. On ouvre l'obturateur de l'appareil, dont on braque l'objectif vers la région du ciel où apparaissent les éclairs. On a, à côté de soi, un aide muni d'une montre à secondes. Aussitôt l'éclair apparu, on ferme l'obturateur, en même temps que l'aide note le nombre de secondes écoulées entre l'éclair et le bruit du tonnerre. Cela donne la distance à laquelle a éclaté l'étincelle.

Puis on développe sa plaque ; et l'on mesure la longueur occupée sur le cliché par l'image sinueuse de l'éclair. On connaît, d'autre part, la longueur focale de l'objectif : cette longueur, en centimètres, est généralement gravée sur la monture. Alors, une simple règle de trois donne la longueur de l'éclair, qui est à celle de son image dans le même rapport que la distance de l'éclair est à la longueur focale de l'objectif. C'est ainsi que l'on a pu déterminer des longueurs d'éclairs atteignant 10, 15 et même 18 kilomètres.

Or, cet emploi de la photographie a encore un autre avantage : il fixe la forme réelle de l'éclair. Celui-ci, en effet, n'a jamais la forme en zig zag que représentent les peintres, quand ils nous montrent la foudre lancée par Jupiter tonnant. L'éclair est toujours sinueux, et, souvent, ramifié en plusieurs branches.

Nous avons dit plus haut, que la durée de l'éclair était de l'ordre du 20,000me de seconde : cette détermination est plus difficile que celle de sa longueur, et nécessite des appareils délicats, maniés par des physiciens habiles. Mais les résultats en sont, aujourd'hui, indiscutables et indiscutés: la durée des éclairs varie suivant leur longueur et peut aller du un millième au trente millième de seconde. Et remarquons, à propos de ce dernier chiffre, que si un éclair, long de dix kilomètres, ne met qu'un trente millième de seconde à parcourir cet espace, il se propage ainsi précisément avec la vitesse même de la lumière !

D'ailleurs, si l'on observe souvent des éclairs uniques, on constate, par des photographies faites sur des films en mouvement, que souvent la décharge qui constitue l'éclair est oscillante : après un premier éclair très brillant, un second apparaît qui l'est un peu moins, puis un troisième, moins éclatant encore... et ainsi de suite. On a pu ainsi enregistrer des séries de huit éclairs, d'intensités décroissantes, se succédant à un millième de seconde d'intervalle.

Le tonnerre, avons-nous dit, n'est que le bruit causé dans l'air par la décharge électrique. Le trait de feu, en effet, échauffe l'air sur son passage et le dilate avec une brusquerie qui équivaut à une véritable explosion : cette dilatation instantanée provoque un ébranlement sonore en chaque point de la longueur de l'éclair.

Et, dès lors, on comprend pourquoi le bruit du tonnerre s'entend sous forme de roulement. Les ondes sonores partent, à peu près simultanément, de tous les points de l'éclair. Mais, si celui-ci est long de trois kilomètres, par exemple, le bruit de son extrémité la plus éloignée de l'observateur n'arrive que neuf secondes après celui de l'extrémité la plus rapprochée : et toutes les ondes issues des points intermédiaires arrivent à l'oreille dans l'intervalle de ces 9 secondes. C'est la succession continue de tous ces bruits qui engendre ce roulement, ce « grondement » caractéristique, souvent renforcé, soit par des réflexions du son sur les nuages, soit en pays de montagnes, par des échos successifs.

Le plus long intervalle que l'on ait enregistré entre l'apparition d'un éclair et le coup de tonnerre correspondant a été observé par M. Luizet, à l'observatoire de Saint-Génis-Laval, près de Lyon, le 21 juillet 1896 : il a été de 132 secondes. Or, ce jour-là, précisément, un orage s'est produit dans l'Ain, exactement à 44 kilomètres de Lyon. Par contre, quand des montagnes ou des collines se trouvent entre l'orage et l'observateur, le bruit ne porte pas très loin.

En outre, quand un orage éclate ainsi, trop loin pour que l'on puisse entendre le bruit du tonnerre, on ne voit que l'illumination du ciel par le reflet des éclairs lointains, que l'on nomme alors des éclairs de chaleur.

Il y aurait des livres entiers à écrire sur la foudre et ses particularités : la foudre est un éclair jaillissant, non plus entre deux nuages électrisés, mais entre un nuage et la terre ; et, en arrivant au sol, cette décharge y produit des dégâts aussi terribles que capricieux, incendiant, fondant, brisant, tuant les choses et les êtres vivants.

Mais, dans notre siècle utilitaire, à l'heure surtout où l'on se préoccupe de remplacer par l'utilisation des forces naturelles, l'énergie du charbon des houillères qui risquent d'être épuisées d'ici deux siècles, l'esprit ne peut manquer d'être frappé par la pensée de la quantité d'énergie formidable que représentent les manifestations de l'électricité atmosphérique.

Des ingénieurs électriciens ont cherché à évaluer l'énergie d'un coup de foudre. Au printemps de 1913, la foudre tomba sur une cheminée d'usine, haute de 40 mètres, munie d'un paratonnerre : l'électricité fondit, par endroit, le câble de cuivre du paratonnerre, formé de 12 fils de 3,3 millimètres de diamètre. Le courant avait donc été assez intense pour porter le câble à 1094 degrés — la température de fusion du cuivre — pendant la courte durée de l'éclair, qui peut aller comme nous l'avons dit, de un millième à un trente millième de seconde ! Suivant qu'on admet l'une ou l'autre de ces durées, l'intensité électrique de ce coup de foudre a été comprise entre 20,000 et 100,000 ampères!

De telles décharges représentent des valeurs commerciales considérables, étant donné le prix du kilowatt. On en a tenté l'évaluation, en partant, comme base de voltage, de la longueur d'étincelle de 3 mètres obtenue à Ivry, sous la tension de 1,100,000 volts. On a pu ainsi calculer que l'énergie d'un seul coup de foudre équivalait à 28,000 kilowatts-heure. Si donc, on prend comme prix de l'énergie électrique 50 centimes le kilowatt-heure, ce seul coup de foudre représente la somme de 14,000 francs !

Or, si l'on songe que dans certains pays, au Bengale par exemple, les éclairs jaillissent au cours des orages, d'une façon presque continue, à raison de 12 ou 13 par seconde, ce qui fait 800 décharges par minute, ou 12,000 en un quart d'heure, cela représente, au taux de 14,000 fr. l'éclair, une somme de plus de 150 millions de francs pour un seul quart d'heure !

Arrivera-t-on à capter, à asservir cette formidable puissance de l'électricité atmosphérique? Parviendra-t-on à réaliser le rêve de Prométhée qui avait eu l'audace de vouloir dérober le « feu du ciel » ? C'est la tâche des ingénieurs de l'avenir, et auparavant c'est le grand problème de la science de demain.

Plus haute est la faveur et plus prompte est la chute. — *Destouches.*

Soyons toujours prêts à faire suivre les paroles par des actes. — *Lord Salisbury.*

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

— Sous la raison Collège Musical, il est constitué, à La Chaux-de-Fonds, une association qui a pour but de prendre toute initiative nécessaire pour favoriser, encourager et développer l'enseignement de la musique. L'association est valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature collective du président et du secrétaire-caissier ou d'un membre de la commission musicale. Les membres de l'association n'assument aucune responsabilité personnelle vis-à-vis des créanciers de l'association. L'actif de l'association constitue la seule garantie de ses créanciers.

— La société en nom collectif Dimier frères et Cie (Dimier Brothers et Co.) ayant siège à Londres et succursale à La Chaux-de-Fonds, a supprimé sa succursale de La Chaux-de-Fonds.

— Inscription d'office: Georges Perret et Armand Moser, tous deux à La Chaux-de-Fonds, y ont constitué une société en nom collectif, sous la raison sociale Moser et Perret. Genre de commerce : Horlogerie.

— La société anonyme Laiterie de la Gare S. A., ayant son siège à La Chaux-de-Fonds, a voté sa dissolution. Sa liquidation étant terminée, sa raison est radiée au registre du commerce.

— La société anonyme Termos S. A., fabrication et commerce de l'horlogerie et de toutes pièces s'y rattachant, à Neuchâtel, a été déclarée dissoute par décision de l'assemblée générale du 4 novembre 1924 ; la liquidation sera opérée sous la raison Termos S. A. en liquidation, par les soins du liquidateur Max-E. Porret, Dr en droit et avocat, à Neuchâtel, qui engagera seul la société.

— Emile Muller, à Dombresson, et Pierre Joray, également à Dombresson, y ont constitué, sous la raison sociale Muller et Joray, une société en nom collectif ayant commencé le 1er octobre 1924. Fabrication de boîtes métal et plaqué or.

— Sous la raison sociale Robert Cart, société anonyme, il est fondé, avec siège au Locle, une société anonyme dont le but est la fabrication, l'achat et la vente d'horlogerie. La société reprend l'actif et le passif de l'entreprise de Robert Cart, au Locle. La durée de la société est illimitée. Elle a commencé le 1er février 1924. Le capital social est de 60,000 francs. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres et par un directeur. Elle est représentée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du directeur ou de l'un ou l'autre des administrateurs.

CADEAUX UTILES

PORCELAINE JAPONAISE

Services à thé variés

CRISTAUX

BACCARAT, ST-LOUIS ET HOLLANDAIS

SALADIERS
SERVICES A CRÈME

SERVICES DE TOILETTE

FLACONS ET VAPORISATEURS CRISTAL

AUX MAGASINS
BESSON & SOLLBERGER
Place du Marché 8, Neuchâtel

Confiserie-Pâtisserie
CHRISTIAN WEBER, Valangin

Spécialité de biscômes
aux amandes, aux noisettes et au miel

Desserts fins - Cornets à la crème
Taillaules et tresses de Valangin
Voir l'étalage aux foires des 24 et 31 décembre

Sur commande: **Tourtes, glaces, vols-au-vent, petits pâtés, ramequins.**— Téléphone **7.48**

LAITERIE V. BUTTET
TEMPLE-NEUF 3 TÉLÉPHONE 6.72

Fromage Emmenthal première qualité.
Fromage du Jura, première qualité, pre fondue.

Beurre centrifuge du pays

Fromages : Fleurs des Alpes, Camembert, Brie, Mont d'or, Limbourg, Tommes de Payerne.

Crème fraîche chaque jour

EVERSHARP - GARANTI

„Le New Perfected Eversharp est garanti sans conditions contre tout défaut de fonctionnement de quelque nature qu'il soit, et provenant de n'importe quelle cause. — Chaque revendeur est autorisé de changer sans frais chaque partie ne fonctionnant pas à votre entière satisfaction"

Cette garantie ne pourrait être donnée par la fabrique, si celle-ci n'était pas absolument sûre de la qualité exceptionelle de tous ses produits

Eversharp et Wahl Pen constituent le cadeau idéal, élégant et pratique

En vente partout

Concessionnaires exclusifs pour la Suisse
Frazar & Cie (N.Y.), Zurich
Dufourstrasse 4

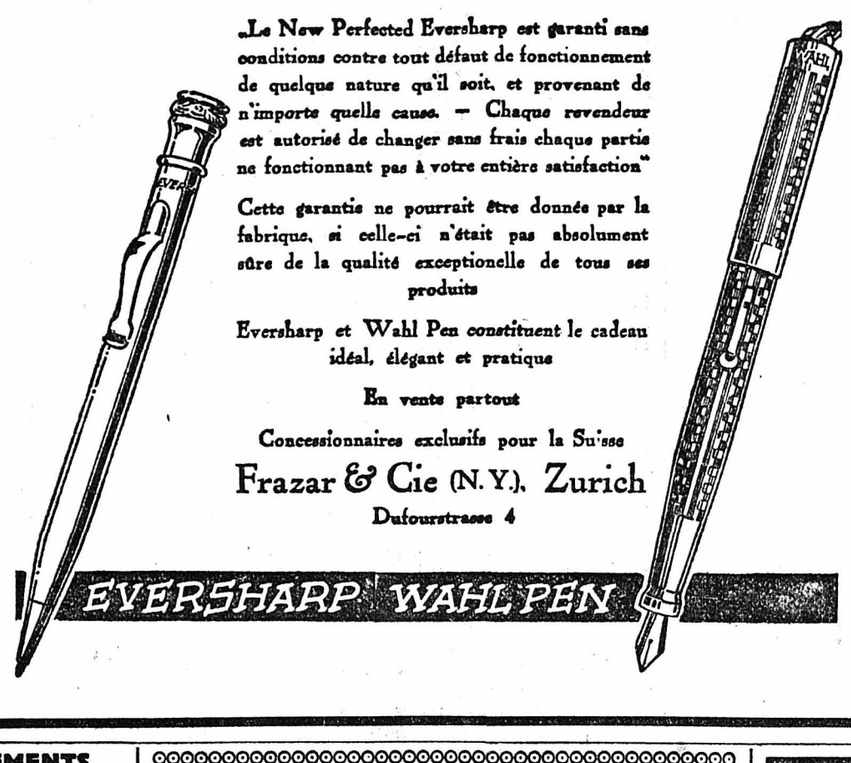

AMEUBLEMENTS
L. AUGSBURGER-WYLER
TAPISSIER
Rue des Poteaux 4-7

Chambres à coucher.
Salles à manger.
Lits fer enfants et adultes.
Divans, fauteuils, chaises-longues. Petits meubles.
Etoffes meubles et rideaux.
Coutils matelas et stores.
Crin, laine, duvet, plume.
Travail soigné. Prix modérés.

Biscômes aux amandes
Biscômes aux noisettes
Biscômes au miel ---
toutes grandeurs ———
— **ZIMMERMANN S. A.**

Parfums, Lotions
Poudre de riz
Droguerie du Balancier S. A.
Rue du Seyon et Grand'Rue 9

Chemiserie **CLAIRE** Neuchâtel
Combinaisons
Service d'escompte 5 % au comptant
cosy REG. TRADE MARK
coton 13.75
laine 20.—

Terrines de foie gras
de Strasbourg
MAGASIN
Ernest Morthier

Accordéon
A vendre à très bas prix un accordéon chromatique marque HERCULE, 57 touches doubles, 48 basses, avec coffret. S'adresser rue Pourtalès 13, 4me, à g.

A LA CITÉ OUVRIÈRE
RUE DU SEYON 7 - NEUCHATEL

Maison spéciale pour
l'habillement, la chemiserie, la bonneterie
pr hommes, jeunes gens et enfants
Riche assortiment à tous les rayons, du meilleur marché aux plus belles qualités

Complets modernes, depuis	59.-	Raglans modernes, depuis	62.-
Costumes jeunes gens, »	35.-	Pardessus modernes, »	75.-
Costumes enfants, »	30.-	Pardessus enfants, »	25.-

Pantalons drap depuis **15.50**
Pantalons mi-laine » **19.—**
Pantalons velours » **25.—**

Vestons chauds . . . depuis 20.- | Vestons marocains 16.90

Chemiserie **Bonneterie**

Vêtements de travail dans des qualités éprouvées

LAITERIE-CRÈMERIE
STEFFEN
RUE SAINT-MAURICE

Arrivage frais de:
POULETS DE BRESSE
Dindes, Oies, Canards de Bresse
aux meilleurs prix du jour

Par sa mousse douce et aboudante, la savonnette
„ODANIL"
donne à la peau le velouté des fleurs.
En vente partout, le morceau Fr. 1.—.

GOUDRON BURNAND
Catarrhes, Brochites, Rhumes
En vente dans toutes les pharmacies et chez P. de Chastonay, Lausanne.

Graisse alimentaire mélangée au beurre naturel
Diva-Dea
Ce délicieux produit à utiliser pour toute votre cuisine est en vente sur la place de Neuchâtel dans mon magasin
UNION SOCIALE, rue des Moulins

La
Feuille d'Avis de Neuchâtel

est distribuée chaque matin dans les localités suivantes par

porteurs et porteuses

(par la poste pour les maisons éloignées) :

Vignoble
Auvernier
Colombier
Bôle
Areuse
Boudry
Cortaillod
Bevaix
Gorgier
Saint-Aubin
Neuchâtel
Serrières
Monruz
La Coudre
Hauterive
Saint-Blaise
Marin
Cornaux
Cressier
Landeron
Neuveville
Peseux
Corcelles
Cormondrèche

Val-de-Travers
Noiraigue
Travers
Couvet
Môtiers
Fleurier

Val-de-Ruz
Valangin
Boudevilliers
Coffrane
Geneveys-s.-Coffr.
Cernier
Fontaines
Fontainemelon
Chézard
Saint-Martin
Dombresson
Petit-Savagnier
Grand-Savagnier

Dans toutes les autres villes et villages du canton la distribution est faite par l'entremise des facteurs postaux, de même que pour la région des lacs, les cantons de Berne, Vaud, Fribourg, etc.

Prix d'abonnement
(franco domicile)

1 mois . .	Fr. 1.30
3 mois . .	» 3.75
6 mois . .	» 7.50
1 année .	» 15.—

On s'abonne par simple carte postale adressée au bureau de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 1, rue du Temple-Neuf, Neuchâtel. — Par chèque postal IV 178, sans frais.

Les porteurs et porteuses sont aussi chargés de la vente au numéro, à 10 centimes, quelque soit le nombre des pages.

Les trucs de La Morille

J'avais toujours considéré mon camarade La Morille comme un débrouillard de première classe ; depuis la semaine dernière, cette opinion n'a fait que se confirmer dans mon esprit, et, à l'heure actuelle, La Morille est pour moi l'héritier direct de ces bohêmes qui, selon la phrase classique du bon Mürger, auraient trouvé des truffes sur le radeau de la Méduse... Ecoutez plutôt...

Comme je causais, il y a quelques jours, avec mon vieil ami, de la cherté de l'existence, du prix excessif des denrées alimentaires, des loyers invraisemblablement tarifés, La Morille éclata, dans sa barbe blonde, d'un rire colossal, auprès duquel celui de notre excellent Paul Mounet ressemblerait au vagissement d'un enfant à la mamelle, et s'écria :

— Ah ça ! mais d'où sors-tu, mon pauvre Auguste ? Tu es le dernier des navets ! La vie chère ! Quelle est cette plaisanterie ? Laisse-moi te raconter ma journée d'hier, et tu verras comment un garçon intelligent peut, dans une grande ville, faire deux repas confortables, se promener en voiture, luncher à un « five o' clock » rupin et déguster un chef-d'œuvre de Gounod sans débourser un centime !

Et, comme je restais béant, il continua :

— Je commence... Tu peux en prendre de la graine !

Hier matin je me suis arraché, vers dix heures, des bras du légendaire Morphée... Quelques ablutions, un coup de rasoir, et, à onze heures tapant, je frappait, de mon bâton de cornouiller, l'asphalte du boulevard.

J'étais devant les grands magasins du « Printemps » ; j'y entrai. J'arrivai justement à l'instant où les employés se rendaient au réfectoire... Je fis comme eux, et, descendant un escalier en tire-bouchon, je me trouvai bientôt installé devant une table en fer à cheval, sur laquelle on me servit un menu modeste, mais suffisamment réconfortant.

Sorti du magasin, je continuai mon chemin. Devant l'église Saint-Augustin, affluence énorme : sous le portail, le suisse, un homme superbe, semblable, avec son baudrier et sa hallebarde, à un lansquenet échappé d'une toile de Roybet, faisait ranger la population pour faire place au somptueux cortège du mariage du noble vidame d'Escarpin-Troué, avec la vicomtesse de la Huche-Vide, née Battant-de-Cloche. Il allait être deux heures : je me joignis aux invités et pénétrai, à la suite des mariés, dans leur hôtel du boulevard Malesherbes, où m'attendait un lunch des mieux conditionnés.

Je restai là, ma foi, jusqu'à quatre heures, abreuvant ma petite personne de champagne délimité. Pourtant, ne voulant pas abuser d'une hospitalité presque écossaise, je quittai l'hôtel d'Escarpin-Troué et me retrouvai sur le boulevard... Zut ! il pleuvait à verse ! T'ai-je dit que je n'avais que mon bâton de cornouiller ? Oui, je te l'ai dit ! J'allais être trempé comme une soupe quand, toujours devant Saint-Augustin, j'aperçus un enterrement se mettant en marche pour le cimetière du Père-Lachaise. Avec l'agilité d'un Indien-Comanche, je me précipitai dans l'omnibus funéraire et m'endormis béatement, bercé par le refrain mélancolique de la pluie tambourinant sur les carreaux de la voiture.

Du cimetière, on me ramena à mon point de départ... Il pouvait être six heures... Passant devant le Grand-Hôtel, j'aperçus, dans un cadre doré, un superbe menu de Devambez (pas de réclame) avec culs-de-lampes et enluminures, et en tête duquel se détachait, en gothique vieux missel, ce titre prometteur :

Banquet des Originaires
du
Val d'Andorre

Le Val d'Andorre... Cela m'égaya tout de suite ! Une idée lumineuse me traversa l'esprit, et fredonnant les couplets du « Chevrier »..., tu sais :

Voilà le sorcier, car il existe encore,
Le vieux chevrier du beau pays d'Andorre...

je pénétrai dans la salle du banquet, où une armée de garçons et de maîtres d'hôtel s'occupaient à dresser une table resplendissante toute parée de gerbes d'orchidées.

J'opérai là une entrée sensationnelle, dans le goût de celle de don César de Bazan, tombant comme un aérolithe dans la petite maison de don Salluste, et, médusant d'un œil olympien, toute la valetaille des cuisinières et des marmitons : « Bonjour ! les enfants, m'écriai-je. Je suis le commissaire des « Originaires du Val d'Andorre »... Je vais avoir les invités à placer... Je n'aurai pas le temps de dîner... Servez-moi tout de suite quelque chose. »

Ils s'empressèrent autour de moi ; en un clin d'œil j'engloutis bisque aux écrevisses, filet de barbue, perdreaux sur canapé, bombe béarnaise, Saint-Emilion première... A huit heures, je filai comme un zèbre... Il était temps... Les invités arrivaient en masse compacte... Je me retrouvai derrière l'Opéra, à l'entrée des artistes...

Après avoir déambulé cinq bonnes minutes dans des couloirs et des escaliers, je m'installai sur un coin de la scène, dans une petite loge où se trouvait déjà un pompier, à figure naïve, auquel je me fis connaître comme étant inspecteur à la préfecture de police, chargé de rendre compte si toutes les mesures étaient bien prises contre l'incendie. J'assistai ainsi à la représentation de Faust, me rinçant l'oreille avec les belles voix de Messieurs Albert Paillard, un jeune ténor qui débutait ce soir-là et de Delmas-Méphisto. Pour l'œil, je me le rinçai également avec les mollets des dames du corps de ballet, et à minuit je regagnai ma mansarde de la rue du Petit-Vieux-bien-propre. J'avais fait trois repas, voyagé en voiture et assisté à la représentation de « Faust » sans débourser un rouge-liard. Et maintenant, Noël au bon papa Fallières ! car la vie n'a jamais été meilleure marché que sous son règne !

Auguste FAURE.

LIBRAIRIE

Le numéro de Noël de la « Patrie suisse ». — La « Patrie suisse » nous offre, comme cadeau de Noël, un numéro extraordinaire et luxueux de 48 pages avec 35 superbes et artistiques illustrations en taille douce, dont trois hors-textes, et titres en couleurs. On ne saurait imaginer une variété plus complète ni plus pleine d'imprévu.

Journal suisse d'horlogerie et de bijouterie. — Le dernier numéro de l'année relate en un riche aperçu agrémenté de beaux clichés les fêtes brillantes du centenaire de l'Ecole d'horlogerie de Genève. Elles eurent un grand retentissement dans le monde horloger. L'opinion d'un savant sur « la marque de qualité » ; la « situation de la montre suisse aux Etats-Unis » ; un extrait du rapport concernant le concours pour le réglage des chronomètres à l'observatoire de Neuchâtel en 1923 précèdent une rapide chronique très intéressante intitulée « Chez nos clients », et qui permet de se rendre compte de la situation des divers pays considérés comme débouchés de notre industrie. La rubrique « outillage et procédés nouveaux » sera lue avec intérêt spécialement par les mécaniciens et les techniciens. La Revue de la presse horlogère, la chronique des brevets, les nouvelles d'Allemagne, les informations régionales contiennent une quantité de renseignements utiles et variés. Signalons d'autre part qu'à partir de janvier prochain, le journal sera expédié à tous ses abonnés, sous enveloppe, non pliée, afin de lui conserver sa belle présentation.

Gustave Doret : **Liturgie à l'usage du culte protestant**, pour chœur mixte et soli (ad lib.), avec accompagnement d'orgue ou d'harmonium. — Fœtisch Frères S. A., Editeurs, Lausanne.

La « Liturgie à l'usage du culte protestant » est le fruit d'un effort déjà ancien, tenté par le pasteur Berguer, de Lausanne, pour enrichir le culte sans modifier son ordre traditionnel.

M. Gustave Doret, mis en présence des textes sacrés, a composé une suite qui, du prélude au postlude, compte dix numéros. Ce genre de composition paraît admirablement bien s'adapter au talent de cet artiste, talent fait de simplicité et de grandeur, où la profondeur du sentiment est contenue sans être diminuée, par une claire et solide raison. Cette « Liturgie » à peine éditée, va être mise à l'étude par un certain nombre de chœurs mixtes, ce qui est fort réjouissant. On doit attendre beaucoup d'elle pour l'édification et la joie des fidèles.

Les surprenantes aventures du petit Gédéon, conte pour les petits, par Francis de Jongh. Un album illustré, en couleurs. Librairie Payot et Cie.

Il n'est pas facile d'écrire un « Conte pour les petits » qui amuse vraiment les enfants. Il y faut de l'imagination, de la fantaisie, de l'esprit ; il faut surtout que l'auteur connaisse l'âme des enfants, sache ce qui les divertira ou les attendrira sans excès, ce qui captivera leur attention, ce qui se gravera dans leur mémoire sans leur donner de mauvais rêves, ce qui fera apprécier la vertu sans les ennuyer... M. Francis de Jongh, envers qui plusieurs Muses furent généreuses possède le don charmant de savoir raconter des histoires aux enfants.

Comme si les mots ne lui suffisaient pas pour charmer les enfants, M. de Jongh a illustré son récit. Et les petits qu'aura émus l'enlèvement de Gédéon auront la suprême joie de voir, grâce à des dessins coloriés, la cabane où Gédéon fut transporté par la sorcière, la trappe à souris où il fut emprisonné, le champignon qui l'abrita pendant l'orage, l'oiseau qui l'emporta dans les airs et la bonne fée qui le rendit à sa maman.

Almanach Pestalozzi 1925. Edition pour garçons et édition pour jeunes filles. Librairie Payot et Cie, Lausanne.

Il y a une réelle difficulté à choisir, pour l'âge scolaire, des lectures récréatives et instructives à la fois, ou des cadeaux dont l'attrait ne s'épuise pas en quelques jours. Cette difficulté, l'« Almanach Pestalozzi » l'a résolue depuis bien des années en répondant aux intérêts les plus divers de ses jeunes lecteurs. Sous des dehors du meilleur goût, il leur offre une variété inépuisable de faits et d'idées qui se présentent aimablement, et il les invite à s'élancer dans l'arène de ses fameux concours. Auxiliaires précieux pendant l'étude, il n'est cependant pas « scolaire », et dans ses 300 pages, il y a de quoi se distraire abondamment et sainement. Aussi est-il l'ami de milliers d'écoliers qui, chaque automne, attendent sa métamorphose avec impatience.

Il se renouvelle, en effet, d'année en année pour une large part. Voyez, par exemple, les vingt planches hors texte en couleurs et en sanguine, tirées sur beau papier : n'est-ce pas un trésor d'art qui se constitue peu à peu aux mains des écoliers ? Des articles comme « L'alchimie », les « Artistes de l'âge de la pierre », ou « Quelques merveilles de la nature » sont d'un très vif intérêt et propres à élargir l'horizon intellectuel des enfants. A plus forte raison, la « Céramique à travers les âges », ingénieux aperçu très joliment illustré, d'un sujet peu connu même des adultes, et qui ne peut laisser personne indifférent.

ÉTRENNES UTILES

Confections pour Hommes

Manteaux entièrement doublés, 55.- 42.- 34.- 25.-
Raglans tissus pratiques, 62.50 52.50 42.50
Manteaux cintrés, façons chic, 95.- 89.- 75.- 65.-
Raglans double face, belle qualité, 115.- 97.50 89.- 77.50

MANTEAUX, RAGLANS

pour jeunes gens 55.- 48.- 35.- 22.-
Manteaux pour garçons . . 36.- 28.- 22.- 17.-

COMPLETS POUR COMMUNION

bleu-marin et tissus foncés, 75.- 65.- 58.- 49.50 35.-

Complets de drap pour hommes, 50.- 49.50 40.- 35.- 29.50
Complets qualités pure laine, 110.- 95.- 89.- 77.50 65.- 55.-
Complets pour garçons, 52.- 48.- 42.- 39.- 33.- 26.- 18.-
Pantalons de drap pour hommes, 29.50 24.- 21.- 16.50 15.50 13.50
Pantalons de drap pr garçons, 11.20 10.50 9.70 9.20 8.50 8.- 7.50
Pèlerines drap gris ou noir, 45.- 39.- 32.- 25.- 19.50

BONNETERIE POUR HOMMES

Camisoles ou Caleçons molletonnés, 4.30 3.80 3.35
Camisoles ou Caleçons macco bouclé, 7.30 6.90 6.50
Camisoles ou Caleçons laine molletonnée, 8.90 8.20 7.50
Sweaters militaires gris, 14.- 11.20 10.40 9.60 8.40 7.90 6.95
Spencers noirs, 28.- 25.- 19.- 16.- 12.60 11.-
Gilets laine fantaisie sans manches, 16.50 13.65 9.45
Gilets laine fantaisie avec manches, 30.50 26.50 21.60 18.50
Sweaters laine pour garçons, 7.80 6.50 5.90 5.- 4.20 3.75

CHEMISERIE POUR HOMMES

Chemises poreuses 6.— 4.90 3.95
Chemises zéphyr rayé, 9.25 7.50 6.95 5.75
Chemises blanches à plis, 9.80 8.75 7.50
Chemises de nuit, toile et molleton, 8.80 7.50 6.90 6.40
Chemises molleton, 6.75 4.95 4.25 3.95

CHAUSSETTES POUR HOMMES

Chaussettes en coton fantaisie, 2.80 2.10 1.60 -.70
Chaussettes laine fantaisie, 3.75 3.20 2.50
Chaussettes laine à côtes, 2.10 1.75 1.25
Supports-Chaussettes 2.25 1.40 -.85
Bretelles 2.80 2.25 1.75 1.25 -.95

CRAVATES

Cravates longues, choix superbe, 3.95 3.25 2.95 2.25 1.75 1.25 -.95
Cravates tricotées, 1.50 1.25 1.10 -.95
Cravates sur systèmes, 2.— 1.45 1.25 —.95 -.75

ÉCHARPES

en laine . . . . . 5.— 4.75 3.— 2.75
en soie 7.25 6.75 6.25 3.75

CHAPEAUX FEUTRE

13.— 8.90 6.50 5.90 4.20

Tapis et Descentes de lit

GOBELINS

pour coussins 1.50 1.30 -.85
pour chemins 4.90 3.85

TAPIS DE TABLE

lavables . 12.— 11.— 8.40 6.30 5.90
en peluche . . . 47.— 39.50 19.50

DESCENTES DE LIT

en bouclé . . . 9.90 8.40 6.50 5.25
en moquette 22.- 17.- 15.- 13.80 11.50
Passages bouclé, 70 centimètres de large, le mètre 6.75

COUVERTURES DE LIT

jacquard . . . . 29.— 24.— 21.— 13.-
beiges . . . . . 23.— 16.50 14.— 10.50

COUVRE-LITS

en guipure blanche 10.25 8.50
en reps blanc 29.— 22.— 16.— 10.-

NAPPAGES

blanc 140 centimètres de large . . . le mètre 4.-
en couleur 150 cm. de large, le mètre 5.75
Serviettes de table coton mi-fil et fil, la demi-douzaine 15.— 10.— 8.-
Nappes à thé 6 serviettes, 11.50 9.75 6.50

PARAPLUIES

hommes, dames et enfants
12.50 11.50 10.50 10.- 7.70 6.25 5.50

LAYETTES

Brassières coton, 1.65 1.10 —.95 -.85
Brassières laine, tricotées main, 3.50 2.75 2.25 1.50
Jupons tricotés laine 5.25 4.-
Pèlerines pyrénées 9.25 6.50
Jaquettes pyrénées et laine, 4.50 3.75 3.— 2.50
Langes couleur . . . 3.20 2.45
Bavettes blanches 1.20 —.75 —.60 -.35
Bas laine blanche bébé 1.80 1.20 —.95 -.75
Guêtres laine blanche . . . 2.50 2.25 1.95 1.80

DENTELLES

véritables aux fuseaux, le mètre 1.50 1.20 —.90 —.70 —.50 —.35 -.25
Napperons en fil, avec dentelle aux fuseaux, la pièce 2.75 1.75
Motifs imitation filet, la pièce 1.50 1.20 —.85 —.65 —.50 —.30 -.15

TABLIERS

Tabliers fantaisie . . 4.50 3.50 2.95
Tabliers tunique 7.25 6.50 5.50 4.80
Tabliers-robes de chambre 8.70 7.50 6.25 5.85
Tabliers blancs 4.— 3.75 3.25 2.75
Tabliers pour enfants 3.20 2.60 2.25 1.75

MOUCHOIRS

jolies boîtes de 3 et 6 pièces, 3.50 2.50 1.80 1.35 -.70
pour enfants la ½ douzaine 1.80 1.35 -.95
blancs avec initiales, la ½ douzaine 3.60 3.— 2.40
en couleurs la ½ douzaine 4.20 3.— 2.10

JERSEY SOIE

Casaquins . . . 14.70 11.75 9.80 7.70
Directoires toutes couleurs 7.70
Combinaisons . . 14.— 12.80 10.90

CASQUETTES

6.— 5.60 4.50 3.75 3.25 2.95

Confections pour Dames

Manteaux qualité pratique, 33.— 25.50 19.50 14.50 12.50
Manteaux qualité mouflon, 51.— 45.— 39.— 25.-
Manteaux velours de laine brodé, 89.— 78.— 67.— 59.— 49.-
Manteaux peluche, très élégants, 150.— 125.— 95.— 75.-

MANTEAUX POUR FILLETTES

tous genres et qualités, 29.— 26.50 19.50 13.— 8.75

COSTUMES

pour dames, 76.— 69.— 58.— 49.50 35.— 22.— 19.50

COSTUMES POUR COMMUNION

cheviote, serge, gabardine, 55.— 45.— 32.— 28.50

Robes en lainage pour dames, 45.— 39.— 35.— 26.— 19.50 13.50
Robes en velours, beaux modèles, 54.— 49.— 42.— 35.— 29.50 23.50
Robes en crêpe de Chine, 56.— 49.— 42.— 35.— 29.50 19.50
Blouses en lainage pour dames, 19.— 16.50 13.50 9.85 6.25 5.50
Blouses en crêpe de Chine, 28.- 25.- 21.- 14.70 13.50 9.90 6.25
Jupes en cheviote, serge et gabardine, 21.— 16.50 12.25 10.50 9.00

BONNETERIE POUR DAMES

Camisoles en coton, 1.30 1.25 -.95
Camisoles laine, grosses côtes, 2.95 2.75
Camisoles laine décatie, forme empire, 4.50 4.20
Casaquins tricotés laine, 15.50 14.— 11.20 9.80 8.— 7.70 6.65
Cache-blouse toutes rayures, 14.— 12.80 11.75 10.25 6.95
Gilets laine fantaisie, 21.— 18.20 11.40 9.45
Combinaisons tricotées laine, 11.20 8.30 5.95
Pantalons directoire, jersey bleu molletonné, 6.— 5.50 4.75

LINGERIE Pr DAMES

Chemises toile blanche, 4.50 3.95 3.50 2.75
Pantalons toile blanche, 4.60 3.95 3.60 2.85
Combinaisons toile blanche, 8.30 7.50 6.65 5.85
Chemises et caleçons molleton, 4.65 4.20 3.85 2.75
Chemises de nuit, toile blanche, 8.90 7.80 6.70 5.75

BAS POUR DAMES

Bas coton noir, 2.90 1.75 1.10 -.75
Bas coton toutes couleurs, 1.95 1.75 1.25 1.10
Bas fil d'Ecosse 4.95 3.45 2.75
Bas de laine fine, 5.25 4.95 4.50 3.95
Bas de laine jaspée, 6.25 4.95

POUR ENFANTS

Bas coton pieds laine, 1.50 1.40 1.25
Bas de laine noire, 2.10 1.90 1.75 1.60
Bas de laine brune, 2.30 2.10 2.— 1.80

GANTS

Gants jersey 2.25 1.90 1.75 1.20
Gants tricotés laine, 3.25 2.85 -.70
Gants mousquetaires la paire 4.25 3.75 3.20 2.75

Envois contre remboursement

CHOIX ÉNORME EN TISSUS DE LAINE ET SOIE

Voyez nos vitrines

JULES BLOCH, Soldes et Occasions, Neuchâtel

BRASSERIE DU CARDINAL
FRIBOURG

recommande ses bières brune et blonde

Spécialité **ZAEHRINGER-BOCK** brune double moëlleuse

Spécialité **BITTERBIER** blonde fortement houblonnée, fine et hygiénique

Livraisons en fûts et en bouteilles
Dépôt avec frigorifique en gare de Neuchâtel
Téléphone 104

BISCÔMES
aux amandes et aux noisettes
de la
CONFISERIE ZURCHER & HOOL, Colombier

En vente chez : Mlle v. Almen MM. Hermann Fallet, boulanger, C. Casasopra, Rod. Luscher, Louis Porret, Société de Consommation, Zimmermann S. A.

Pour les fêtes

Grand choix de boîtes chocolat fantaisie
Plum-puddings Peek Frean
Plum-cakes et biscômes Zurcher
noisettes, amandes et miel
Fruits secs et fruits confits
Bougies blanches et couleurs - Gerbes de Noël
Vins fins et liqueurs de premières marques

Epicerie fine Rod. Luscher
Faub. de l'Hôpital

Vins blancs
en bouteilles
tous d'excellentes marques.

Neuchâtel
1920 Fr. 1.10
1921 » 1.40
1923 » 1.30

La Coudre
1923 Fr. 1.50

Graves supérieures
moëlleux, Fr. 2.10

Graves
vieux, Fr. 1.50
la bouteille,
verre à rendre.

— ZIMMERMANN S. A.

A vendre d'occasion
piano „BLUTHNER"
S'adresser A Lutz Fils, Croix du Marché.

CHAUSSURES G. BERNARD
Rue du Bassin

MAGASIN
toujours très bien assorti dans les meilleurs genres de
Chaussures fines
pour dames, messieurs fillettes et garçons

Se recommande,
G. BERNARD

Au Faucon

E. KNECHT
MAGASINS ET ATELIERS
Hôpital 20 - 1er étage

ENCADREMENTS

Grand choix de baguettes pour l'encadrement
Plus de 250 modèles en magasin

Travail prompt et soigné aux prix les plus modérés

Tous genres de cadres
Moulés, Bois sculpté, Rectangulaires, Ronds et ovales

TABLEAUX — GRAVURES
PEINTURES, EAUX-FORTES

Palmin
la graisse de coco
la plus appréciée

Achetez la **machine à écrire suisse**

HERMÈS

c'est la plus perfectionnée. — Demandez **démonstration gratuite** aux représentants pour le canton :

BOSS & FRÈNE, Neuchâtel
Saint-Honoré 3. Téléphone 15.05

GRAND BAZAR SCHINZ, MICHEL & Cie
10, Rue St Maurice, 10 - Neuchâtel
MAISON FONDÉE EN 1825

PRIX MODÉRÉS — IMMENSE ASSORTIMENT DE **JOUETS ET JEUX** — Tickets d'escompte 5 %

Chemins de fer et tous leurs accessoires.
Jouets scientifiques : Moteurs électriques ou à vapeur, Cinématographes, Lanternes magiques.
Boîtes d'outils, Etablis, Découpage

Poupées habillées et non habillées
Spécialité de POUPÉES ET BABYS ARTISTIQUES

Poussettes et Charrettes de poupées
Meubles pour poupées et pour enfants
Epiceries, Chambres de poupées
et accessoires.
Cuisines et Fourneaux-potagers

Très grand choix de JEUX DE SOCIÉTÉ
Nouveauté : **MAH-JONGG,** le célèbre jeux impérial chinois — à tous prix.
Jeux frœbel pour les petits - **Chevaux à bascule - Animaux peluche ou drap - Animaux incassables,** en boîtes et au détail
Draisines, Chars à ridelles, Trottinettes, etc., etc.
Décorations pour arbres de Noël - Gerbes de Noël

VOIR NOS ÉTALAGES

Demandez les prospectus pour notre
2me Concours régional de
MECCANO 1925
réservé à tout acheteur possédant une boîte Meccano sortant de nos magasins, et pour le
Concours mondial de MECCANO
ouvert à chacun.

Carpettes
CONGOLEUM
Sceau d'Or

s'harmonisent avec tous les mobiliers, augmentent le confort et facilitent l'entretien de la maison. Venez voir nos modèles

En vente à Neuchâtel au
GRAND BAZAR PARISIEN
M. G. BERNARD

Impossible

de ne pas trouver à son goût dans le choix incomparable de

PARAPLUIES

mis en vente chez

Guye-Rosselet
Neuchâtel - Treille 8

Tous les genres - Tous les prix
du meilleur marché au plus riche

Tom-Pouce

Malgré le froid nos **Huiles Auto-Voltol** permettent une mise en marche sans effort, puisque incongelables ; superlubrifiant utilisé par le ZEPPELIN III.

Pour le carter, nous recommandons l'emploi de notre **glycérine** supprimant le gel et ses désagréments.

Demandez prix et prospectus **Langéol S. A. Boudry**

Meilleure boisson
avant chaque repas un verre de
VERMOUTH VERENFELS
AUVERNIER (Suisse)
Demander dans les Epiceries, Hôtels et Cafés.

Armes
en tous genres
pour étrennes
Munitions - Pistolets
Revolvers - Carabines - Armes de luxe et ordinaires

Seulement la qualité aux meilleurs prix

Magasin de Cycles
A. GRANDJEAN

Bougies de Noël --
7 grandeurs
3 qualités
— ZIMMERMANN S. A.

NOËL
POUR LES FÊTES

A notre rayon
CONFECTION
particulièrement avantageux

MANTEAUX FOURRURE 3/4
125 francs

MANTEAUX PELUCHE ENTIÈREMENT DOUBLÉS SOIE
145 francs

BELLES VAREUSES PELUCHE ENTIÈREMENT DOUBLÉES
49 francs

BELLES ROBES DE SOIE, MOTIFS PERLÉS, MAGNIFIQUE QUALITÉ de CRÊPE de CHINE
29 fr. 50

MAGNIFIQUES BLOUSES CRÊPE de CHINE, forme grande tunique, collerettes, manches 1/2 longues
19 fr. 50

ET UNE FOULE D'ARTICLES TRÈS AVANTAGEUX

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AU LOUVRE
NEUCHATEL

„Etrennes"
Articles pour **FUMEURS** tels que

Bouts tournés
(choix incomparable), en caissons de 10, 20, 25, 50 et 100 pièces, dans tous les prix

Briquets « Thorens » - **Pipes - Fume-cigares**
Fume-cigarettes - Blagues à tabac - Etuis à cigares et à cigarettes.

Cigares et Cigarettes, toutes marques.

Tabacs ouverts : Hollandais aromatique, anglais, Maryland, Caporal sup.

Spécialités de la maison : **Mixtures** au goût des fumeurs.

Se recommande :
Ulysse WIDMER-DEBROT - Dépôt Schiller
Hôpital 21 (Bas du Château)

Dès vendredi 26 **A L'APOLLO** Un ravissant spectacle

MAX LINDER dans Au Secours
Vaudeville en 4 actes *Mademoiselle Nitouche*

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Pour faciliter le paiement de l'abonnement

MM. les abonnés habitant *hors de ville,* dans le canton ou en Suisse, ont reçu, encarté dans le journal, un *bulletin de versement postal* (vert), au moyen duquel ils pourront effectuer facilement et *sans frais* le paiement de leur abonnement au *bureau de poste de leur lieu de domicile. (Les personnes qui ont déjà payé leur abonnement n'ont pas à tenir compte de cet avis, ni du bulletin de versement qui a été encarté dans chaque numéro, un triage étant impossible.)*

Le formulaire porte déjà l'adresse et le numéro de notre compte de chèques postaux : IV 178. MM. les abonnés n'auront qu'à inscrire sur les coupons de gauche et de droite le prix de leur abonnement, leur nom, prénom et adresse. Si la place fait défaut, l'adresse peut être écrite au complet et lisiblement au dos du coupon de droite.

Quand il s'agit d'un abonnement NOUVEAU, il est nécessaire de l'indiquer au dos du coupon.

Pour MM. les abonnés habitant NEUCHATEL-VILLE, ce sont *les porteuses* qui, comme de coutume, seront chargées de présenter à domicile les quittances de renouvellement. Un avis ultérieur paraîtra en temps utile à ce sujet.

ADMINISTRATION
de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL.

Banque hypothécaire à Bâle

Nous avisons nos **obligataires et détenteurs de livrets** que le remboursement partiel annoncé par publication du 10 novembre 1924 a été souscrit pour un montant dépassant Fr. 12,250,000.— en obligations de la Banque Hypothécaire de Bâle-Campagne ; par conséquent le remboursement partiel s'élèvera à

50 % du montant des créances

Les créanciers de la Banque Hypothécaire à Bâle sont invités à présenter à nos caisses leurs obligations et livrets pour l'estampillage du remboursement de 50 % et simultanément à toucher les montants leur revenant suivant leurs déclarations.

a. en espèces ;
b. en obligations de la Banque Hypothécaire de Bâle-Campagne, respectivement sous forme de quittances certifiant le versement effectué en libération de leurs obligations ;
c. en livrets de la Banque Hypothécaire de Bâle-Campagne.

Nous faisons remarquer derechef que les montants payables en espèces peuvent être avantageusement placés sur livrets de la Banque Hypothécaire de Bâle-Campagne déjà existant ou à émettre. La Banque Hypothécaire de Bâle-Campagne bonifie sur livrets, à partir du 1er janvier 1925, un intérêt au taux de 4 ½ %, respectivement au taux de 5 % en cas de stipulation d'un délai mutuel de dénonciation de 6 mois.

Le remboursement et l'estampillage ont eu lieu dès le 15 décembre a. c.

V. H.	le 23 décembre 1924	N. M.	le 27 décembre 1924
K.	» 24 » »	B. L.	» 29 » »

Les créanciers qui ont converti entièrement la quote-part de remboursement en obligations de la Banque Hypothécaire de Bâle-Campagne peuvent, à leur gré, faire procéder à l'estampillage et prendre livraison des nouveaux titres au mois de janvier 1925 seulement.

Les obligations et livrets estampillés de la Banque Hypothécaire à Bâle doivent être soigneusement gardés puisqu'ils serviront de justification pour les remboursements postérieurs.

Aux **créanciers qui jusqu'à présent n'ont pas fait de déclaration,** il est observé que des demandes en conversion de la quote-part de remboursement en obligations 5 ½ % de la Banque Hypothécaire de Bâle-Campagne portant intérêt à partir du 1er octobre 1924 ne seront acceptées que jusqu'au 31 décembre 1924.

Bâle, le 11 décembre 1924.

BANQUE HYPOTHÉCAIRE A BALE.

POLITIQUE

FRANCE

Les causes d'une disgrâce

Du « Figaro » :

Parmi les actes d'arbitrage et de pur sectarisme radical, le rappel de M. de Saint-Aulaire demeure un des plus inquiétants. Peut-on contester la valeur des services de l'éminent ambassadeur de France à Londres ? Peut-on nier ses hautes qualités ? Grâce à lui, pendant la guerre, la France a joué, dans le proche-Orient, un rôle qui constitue une des belles pages de notre histoire diplomatique, liée à la victoire.

Quelles sont les causes de cette disgrâce ? Dès que la nouvelle en fut connue, les bruits d'une manœuvre du Cartel coururent à Paris. Aujourd'hui, les faits se précisent, M. de Saint-Aulaire qui, dans toute sa carrière, a toujours bien servi la cause française, n'a point eu l'empressement qu'il fallait à faire passer les intérêts de la politique radico-travailliste avant ceux de la France.

Notre confrère, M. Emile Buré, dans l'«Eclair», se dit en mesure de répondre à des questions posées à ce sujet par la « Liberté ». Il établit que le ministre des affaires étrangères a rappelé M. de Saint-Aulaire parce que M. Ramsay Mac Donald s'étonnait « de sa fidélité à M. Poincaré ».

On le trouvait aussi « trop sceptique » et insuffisamment ouvert aux conceptions politiques de la troisième Internationale.

La politique de M. Herriot, par contre, manque un peu trop de scepticisme. Il a cru à la nécessité de seconder, en pleine période électorale, la campagne de son cher ami Mac Donald. Pour le tirer d'embarras, à sa demande, il a renoué avec le gouvernement de Moscou et pris ainsi parti contre le parti conservateur anglais, qui allait arriver au pouvoir. Le rappel de M. de Saint-Aulaire fait partie de la même tactique.

Evidemment, la finesse diplomatique de M. Herriot et de son entourage n'est pas la même que celle de M. de Saint-Aulaire. Mais n'est-il pas incroyable qu'un ambassadeur de France soit frappé pour avoir averti son gouvernement des dangers d'une politique qui montre aujourd'hui tout ce qu'elle comporte de périlleux.

Il n'a fait que son devoir de bon et de grand Français... Seulement il a manqué à l'obligation de flatter la majorité. Voilà le crime inexpiable.

Krassine loin pour un temps

PARIS, 21. — Le « New-York Herald » dit que, malgré les démentis officiels, il se pourrait que le séjour de Krassine à Moscou fût de longue durée. Les négociations franco-russes semblent, en effet, devoir être très difficiles. Elles devaient commencer au début de janvier; mais les délégués français se sont convaincus qu'un règlement du problème des propriétés et du remboursement des emprunts accordés par la France était impossible maintenant et resterait tel pendant longtemps encore.

ALBANIE

Expulsion du ministre des soviets

Un message officiel de Tirana annonce que le gouvernement albanais a demandé au ministre des soviets, M. Krakowieski, arrivé mercredi dernier, de quitter immédiatement l'Albanie avec les sept fonctionnaires composant le personnel de la légation.

En conséquence, M. Krakowieski et sa suite sont repartis pour Moscou.

POLOGNE

Quatre députés communistes polonais poursuivis pour excitation au meurtre

VARSOVIE, 21. — La Chambre des députés a voté la levée de l'immunité parlementaire pour quatre députés communistes accusés par les autorités judiciaires de haute trahison et d'excitation au meurtre.

ESTONIE

Un communiste jugé et exécuté

REVAL, 21. — Le communiste qui a tué, au cours des dernières émeutes, le ministre estonien des communications, a été arrêté.

Traduit immédiatement devant un conseil de guerre, devant lequel il reconnut sa culpabilité, il fut condamné à mort et exécuté une demi-heure après.

AFRIQUE DU SUD

La base de Singapour

LONDRES, 21. — L'Afrique du Sud a protesté contre le projet du gouvernement britannique de construire la base navale de Singapour, projet qui, selon le gouvernement sud-africain, serait une offense à la Société des nations.

Les Zoulous réclament

LONDRES, 21. — Le « Daily Express » reproduit des informations parues dans la presse sud-africaine, selon lesquelles les Zoulous préparaient une révolte armée. Ils réclament la création d'une république noire indépendante.

ÉTRANGER

Une double vie. — Un cas extraordinaire de dédoublement, qui rappelle l'existence de Jekyll et Hyde, vient d'être découvert à Francfort.

On signalait dans cette ville de nombreux vols de petits bagages de femmes, pendant la nuit. Le nombre de ces larcins devenant inquiétant, la police, mise en éveil, ne tarda pas à arrêter le délinquant. Il fut prouvé que le voleur était un officier supérieur de l'armée allemande estimé et possédant beaucoup d'amis.

Il vivait à Sachsenhausen, près de Francfort; après ses heures de service, il avait coutume d'aller à Francfort où il changeait de vêtements afin d'accomplir ses exploits. Sa double vie était totalement insoupçonnée de sa famille et de son entourage.

Pas assez d'eau. — On signale depuis deux mois, dans le département du Doubs, une sécheresse ininterrompue. A Montbéliard, les fontaines sont taries et les autorités ont dû ordonner le rationnement de l'eau.

Trop de froid. — On mande de New-York qu'une vague de froid a déferlé sur les Etats de l'ouest, causant la mort de 29 personnes et dix millions de dollars de dégâts. Des milliers d'ouvriers ont dû quitter leurs baraquements insuffisamment chauffés pour chercher un refuge dans les institutions charitables. La température atteint, sur certains points, 35 degrés au-dessous de zéro.

SUISSE

Une nomination bizarre. — On mande de Berne au « Démocrate » :

Contrairement aux usages, le Palais fédéral a laissé annoncer par des journaux, la nomination de M. Jaeger, en qualité de ministre à Vienne, avant même que le gouvernement autrichien ait donné son agrément à ce choix. Pourquoi donc cette précipitation inusitée ? On raconte dans les couloirs — ceci sans garantie du gouvernement — que la députation argovienne, désireuse de faire rentrer un conseiller national battu aux dernières élections, prie le père du jeune diplomate de se retirer aux prochaines élections, mais que le maire de Baden refuserait de se soumettre à ces injonctions avant d'avoir en mains la nomination de son fils comme ministre. Ce bruit sera sans doute démenti. Il est toutefois intéressant à titre d'échantillon des explications que se donnaient les membres de l'Assemblée fédérale pour justifier un acte entouré de tant de mystère.

FRIBOURG. — On annonce le décès, à l'âge de 76 ans, du Père Berthier, professeur de théologie à l'Université de Fribourg. Le défunt était très connu par ses ouvrages d'archéologie chrétienne et sa traduction de la Divine Comédie, parue en 1922.

— En rentrant de Semsales, jeudi, M. Chaperon, de Sires, tomba si malheureusement de son char, à la Coulaz, près de Châtel-Saint-Denis, qu'il se fit une grave plaie à la tempe. Relevé sans connaissance et transporté dans une maison voisine, il y expira pendant la nuit.

— Samedi matin, des passants trouvèrent un individu inanimé sur la route de Dirlaret ; il portait une grave blessure à la tête.

Le blessé fut reconnu pour être M. Philippe Bieri, ouvrier charron, marié, de Planfayon. Il fut conduit dans la maison la plus proche. Appelé aussitôt, un médecin constata une fracture du crâne. M. Bieri est mort dimanche matin. Il était parti à pied de Planfayon pour Dirlaret, vendredi soir, entre 8 et 9 heures. La cause de l'accident n'a pas encore pu être établie.

J'ÉCOUTE...

Le cadeau à la petite bonne

C'est le moment des étrennes... N'oubliez pas la bonne !

Les petites bonnes qui travaillent bien méritent leur récompense. Si vous le pouvez, vous serez, j'en suis sûr, très généreux. Vous aurez même un grand plaisir à l'être. Le métier est attachant. Il est fait d'une myriade d'obligations quotidiennes. N'exige-t-il pas un continuel oubli de soi-même, de la dextérité, du coup d'œil, de la patience et le pardon des offenses poussé au système ?

Si vous ne le croyez pas, ou si vous ne vous en êtes pas encore rendu compte, essayez-en. Prenez pendant deux ou trois jours le tablier de la petite bonne ! Après cela, nous en reparlerons.

Que votre récompense de la fin d'année soit donc digne de son travail, de son dévouement... et de vous-mêmes, si vous avez du cœur et le sentiment de la justice.

Il est vrai qu'il y a petite bonne et petite bonne. Comme de tout, comme en tout. Et les petites bonnes d'aujourd'hui ne ressemblent pas toujours à celles d'hier. Il a passé dans les petits bonnets bien repassés et empesés un souffle d'indépendance et même de révolte, qui a emporté les bonnets et, parfois aussi, les tabliers. Nombreuses sont les petites bonnes qui aiment, de nos jours, à la faire à la demoiselle de la maison.

Ou même à la petite fille capricieuse et espiègle.

Je connais une vieille dame qui était tout à fait enchantée de la petite bonne qu'elle venait d'engager. Celle-ci était prévenante et toujours de bonne humeur. Mais, cette bonne humeur ne tarda pas à se manifester de façon plutôt bizarre. Sous prétexte d'amuser sa maîtresse, la petite bonne se mit à la servir en faisant des pirouettes, en dansant devant elle, en sautant sur un pied, puis sur l'autre. Il n'était pas d'inventions saugrenues qu'elle ne trouvât pour la dérider.

Passe encore s'il ne se fût agi que de sa maîtresse ! Mais la petite bonne modernissime n'en usait pas autrement avec les visiteuses.

Un jour, une dame, particulièrement amie du décorum, vint la voir. On lui offrit des meringues. Tout à coup, la visiteuse, abasourdie, se sentit tapoter sur l'épaule.

— Vous aimez les meringues ! Mangez-en tant que vous en voudrez, lui disait la petite bonne. Il y en a encore autant qu'il en faudra chez le confiseur du coin.

C'est un rien, direz-vous. Mais ce que ce rien nous éloigne de la petite bonne stylée d'autrefois !

Qu'il n'y ait en tout cas pas de malentendu entre nous ! Ce n'est pas à cette petite bonne-là qu'il conviendra de faire la part double de cadeaux.

FRANCHOMME.

RÉGION DES LACS

Neuveville (corr.). — Dans notre chronique de samedi dernier, nous avons oublié de mentionner que sous les auspices de l'union cadette de notre ville, M. N. Zemline, baryton aveugle de Lausanne, nous a fait entendre, au temple, quelques-unes de ses vieilles chansons françaises, des récits de Noël et quatre airs du «Messie », de Haendel, le tout entremêlé de lectures bibliques.

Puisque nous en sommes au chapitre religieux, disons que notre temple est pourvu d'un premier vitrail longtemps désiré, qui orne la fenêtre au-dessus de la chaire. Cette œuvre admirable du peintre Rivier représente Jésus bénissant les petits enfants. C'est un magnifique cadeau de Noël offert à la paroisse par la générosité de nombreux donateurs auxquels le pasteur Simon a adressé dimanche de sincères remerciements.

C'était hier un dimanche politique pour notre ville. Les élections du maire et de huit conseillers municipaux ont mobilisé 445 électeurs sur 561 inscrits. La nomination du maire qui, en apparence, n'était pas disputée, devait réserver des surprises. En effet, pour entrer à l'hôtel de ville, en pareille circonstance, il faut passer devant une double haie de distributeurs de bulletins ; il y en avait trois pour cette élection. M. Georges Hirt, maire actuel, a été réélu par 256 voix. Ses deux concurrents, MM. Henri Bourguignon en a obtenu 87 et Albert Rollier 68.

Pour l'élection des conseillers municipaux, il a été recueilli 441 listes valables qui se répartissent comme suit : 66 ne portaient aucune adhésion à un parti ; c'étaient les « sauvages », comme nous les avons entendu appeler ; il y avait 97 listes du parti socialiste, dont 90 non panachées ; 100 du parti populaire, dont 53 non panachées et 178 du parti économique, dont 116 non panachées.

Le parti économique gagne un siège; il en obtient 4 ; le parti populaire en perd 1, il en obtient 2 ; le parti socialiste conserve ses positions, 2 sièges.

Du parti économique sont élus: MM. L. Tschiffeli, ancien, avec 213 voix ; Dr Schläfli, ancien, 215 ; Florian Imer, 207, et Henri Bourguignon, 191 ; MM. Jean Guder, père, a obtenu 161 voix, et Gérard Erismann, 150. Du parti populaire progressiste sont élus : MM. Fritz Harsch, ancien, avec 142 voix ; Henri Zeller, ancien, 123 ; MM. Jules Auberson obtient 122 voix ; Clément Bloch, 118 ; Paul Marti, 98, et Léon Botteron, 95. Du parti socialiste sont élus : MM. Jules Grandjean, ancien, avec 136 voix ; Pierre Dauwalder, ancien, 124. MM. Pierre Vuille a obtenu 106 voix, Ernest Devaux, 104, et Georges Ritter 103.

Estavayer (corr.). — Le drame de la ferme des Moyers a eu son épilogue devant la cour criminelle de la Broye, à Estavayer le Lac. Après un jour et demi de débats, où la plus grande partie des témoins fut favorable à l'accusé Léon Sansonnens, la cour, sous la présidence de M. Kaelin, déclare au point de vue des articles 131 et 66 du code pénal fribourgeois Léon Sansonnens coupable d'avoir outrepassé les droits de la légitime défense et le condamne à un mois de prison avec sursis pendant 5 ans et au paiement des frais.

L'on se souvient qu'en date du 22 octobre 1924, l'accusé invoquant la légitime défense avait tué d'un coup de fusil de chasse son beau-frère Germain Marmy. En somme, ce jugement est conforme aux vœux de la population staviacoise et un soupir de soulagement s'est échappé de toutes les poitrines le 21 du courant.

Yverdon. — Vendredi, un peu après 9 h. du soir, une bicyclette militaire, d'une valeur de 300 francs, appartenant à M. Léon Weber, a été volée devant la laiterie tenue par celui-ci, à l'angle de la rue du Lac et de la rue du Collège.

Une autre bicyclette, appartenant à un habitant de Grandson, a été volée, dimanche soir, devant le café du Coq-d'Or, à la Plaine. Le propriétaire dépouillé allait prendre le train pour rentrer chez lui lorsqu'il aperçut sa machine qu'un inconnu avait enregistrée pour Sainte-Croix.

Conseillers fédéraux et cantons

Cinquante conseillers fédéraux se sont succédé à Berne depuis 1848. M. Musy est le quarante-neuvième, M. Haeberlin, le cinquantième, ayant été élu conseiller fédéral deux mois après lui, soit le 12 février 1920. Or, ces cinquante conseillers ont été fournis par quinze cantons seulement. Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug, Schaffhouse, Appenzell et Valais attendent encore leur tour.

Au point de vue de la répartition entre les cantons, on sait que trois d'entre eux, soit Zurich, Berne et Vaud, bénéficient d'un privilège traditionnel. De fait, Vaud emporte la part du lion avec neuf conseillers fédéraux sur les cinquante.

Vient ensuite Zurich avec six conseillers fédéraux et Berne avec cinq conseillers. Le canton qui prend rang ensuite est celui de Neuchâtel avec quatre conseillers. Cinq cantons ont eu chacun trois conseillers fédéraux, soit Tessin, Argovie, Lucerne, Thurgovie et Genève ; Saint-Gall, Soleure, Bâle et Grisons, chacun deux, enfin Glaris et Fribourg, chacun un.

La répartition des présidences pendant ces 77 premières années de la Confédération de 1848 n'est pas moins intéressante. Ici, c'est Zurich qui vient en tête avec 14 présidences, puis vient Berne avec 13, Vaud avec 12, Argovie avec 10, Neuchâtel, Lucerne et Thurgovie furent chacun 4 fois à la présidence, Bâle 3 fois, Tessin, Genève, Grisons 2 fois, enfin Glaris et Fribourg chacun une fois.

Le Bon Enfant à Lausanne

(De notre corresp.)

Cette fois, les sceptiques et les incroyants auront beau nier la réalité du Bon Enfant, et traiter son passage de légende : les petits enfants de Lausanne ne les croiront plus, car ils l'ont vu, lui ont causé, ont reçu de lui des cadeaux.

Donc il existe, et plus d'un bonhomme haut comme trois pommes qui prenait déjà des airs mystérieux parce qu'il avait entendu la grande sœur dire que le Bon Enfant, c'était papa ou maman, a été convaincu du contraire.

Le Bon Enfant, convié à visiter les petits Lausannois par un des grands magasins de la place est arrivé il y a quelques jours par un train spécial de la ligne d'Echallens qui vient tout dou... tout dou... tout doucement, comme dit la chanson satirique. Une foule immense pour laquelle il a fallu organiser un important service d'ordre attendait sur la place pavoisée de la gare minuscule, le train amenant cet illustre visiteur. Locomotive et vagons fleuris, enrubannés, écussonnés, ont fait une entrée majestueuse en gare et il en est descendu un grand vieillard, au chef neigeux, d'âge à faire rêver Mathusalem, vêtu d'un magnifique manteau rouge bordé d'hermine, accompagné d'un orchestre qui aurait dû être céleste, mais qui était tout bonnement accordéonique.

L'escorte, jusqu'au grand magasin en question, était enthousiaste, délirante et innombrable. Aussi, pour que le magasin ne soit pas envahi au point d'y rendre tout travail et tout service impossible, le Bon Enfant a pris une résolution héroïque, et au lieu de descendre par la cheminée, comme il le fait traditionnellement, il est entré par la fenêtre du deuxième étage au moyen d'une grande échelle.

Puis, dès ce moment, et les jours suivants, il a trôné dans le magasin, admonestant les enfants méchants, encourageant ceux qui voulaient s'amender, félicitant ceux qui disaient la vérité en reconnaissant n'avoir pas toujours été sages, et distribuant oranges, brochures, et autres menus cadeaux, voire même des verges.

Le Bon Enfant, en l'occurrence, était un artiste du grand Théâtre. Inutile de dire qu'il a eu un succès monstre et que cette manifestation a été très goûtée par l'ensemble de la population. On aime toujours voir et entendre ce qui fait plaisir aux petits enfants et entretient chez eux les illusions de l'innocence.

Avant de quitter Lausanne pour sa céleste demeure, le Bon Enfant a pensé aux petits déshérités, immobilisés sur leur lit de douleur dans quelques hôpitaux et cliniques et comme ceux-ci ne pouvaient venir à lui, il est allé bibliquement à eux, leur apporter de la joie, un rayon du paradis, et ce n'est pas dans ces asiles de la douleur qu'il a été le moins fêté, soyez-en sûrs.

CANTON

Marin-Epagnier (corr.). — Le Conseil général a tenu sa dernière séance de l'année vendredi 19 décembre. Il a adopté le budget pour l'année prochaine tel qu'il était présenté par le Conseil communal. Les dépenses s'élèvent à 69 mille 270 fr. 46, les recettes à 68,613 fr. 10 ; le déficit présumé est donc de 657 fr. 36.

Ce déficit n'a rien d'inquiétant puisque les dépenses comportent un chiffre de quatre mille francs environ pour amortissements des divers emprunts et un versement de 500 francs au fonds de renouvellement du service électrique.

Sur demande du département de l'intérieur, le Conseil communal soumet à la ratification du Conseil général un règlement pour les jeux de lotos ; il est adopté après deux modifications de détail.

Une commission de cinq membres est adjointe au Conseil communal pour l'étude d'un règlement de police.

Enfin, après rapport du Conseil communal, le Conseil général revient sur une décision votée dans la dernière séance et conserve la date du 31 mars comme terme de paiement des locations de terrains communaux.

La Chaux-de-Fonds. — Un accident est survenu samedi soir, à 9 heures, à la rue du Collège. M. Cattin, habitant rue de la Charrière 51, a été renversé par le tramway devant l'immeuble No 7. La victime de cet accident, qui souffrait d'une large blessure à la tête et de contusions dans la région lombaire, fut transportée d'urgence à l'hôpital.

Les Brenets. — Samedi et dimanche, le Doubs a été le point d'attraction de tous les amis du sport. Dimanche, spécialement, des milliers de personnes évoluaient sur une glace superbe. Fait extraordinaire pour la saison, de nombreux patineurs de La Chaux-de-Fonds et du Locle s'y rendirent en vélo.

Théâtre neuchâtelois antialcoolique

Les anciens auteurs romains disaient, il y a vingt siècles, qu'il faut châtier les mauvaises mœurs par l'arme du rire, mais ils le disent en trois mots, cinglants comme un coup de fouet : « Castigat ridendo mores ! »

Voilà nos meilleurs auteurs qui s'en mêlent, et quelques pasteurs qui descendent de la chaire pour parler au peuple du haut des planches des théâtres populaires ; Virgile Rossel, puis Philippe Godet dans « Prunelle », puis W. Bioley dans « L'araignée » avec ses scènes de delirium si tragiques, ont créé chez nous le théâtre antialcoolique ; je n'aurai garde d'oublier le docteur Thurler, d'Estavayer, dramaturge fribourgeois fertile et puissant, que Philippe Godet appréciait très haut.

Un auteur neuchâtelois, à la muse fertile aussi en brochures et comédies populaires, le pasteur Jean Clerc, de Cernier, vient de faire paraître un drame tragique, « La gardienne ou le coquemar du diable », pièce en quatre actes que l'imprimerie Voumard, à Fontaines, édite fort joliment, en une brochure de 39 pages, à la couverture un peu effarante due à une originale artiste et silhouettiste, Mlle Alice Perrenoud, de Fontainemelon.

M. Jean Clerc écrit brochures et drames « tout d'une tirée » ; il s'émeut lui-même en écrivant ; il vit sa pièce qui par cela même est vécue intensément avec un petit charme de naïveté villageoise, un parfum d'archaïsme qui double et le plaisir du lecteur et l'effet du drame. Il s'ensuit que son histoire vivante et dialoguée en langage neuchâtelois est pour nous peut-être supérieure aux autres pièces.

M. J. Clerc ne prêche pas par la phrase ; il y a de la malice dans les réparties qu'il a entendues lui-même, et l'action antialcoolique ressort toute seule... comme la vérité toute nue qui sort d'un puits ! Un journal de La Chaux-de-Fonds disait de ce drame : « Sous l'honnêteté foncière du pasteur dramaturge, il y a du trait, de la malice, et sous les costumes vieillots de ses acteurs, il y a des gens fort avisés qui savent sourire et faire rire. M. Clerc est disciple moderne du romancier Urbain Olivier et du peintre Anker ; il y a chez lui de l'observation fine et originale, de la bonté, du pittoresque, même de l'imprévu ; une naïveté naturelle ou voulue enveloppe la bonne vertu et la rend aimable sans qu'intervienne le prêche ».

Si, gens de chez nous, nous aimons le parler rustique et fruste, celui-ci ne paraît-il pas ridicule aux Français, au langage académiquement affiné ? Au contraire ! car tout langage venu du cœur en toute simplicité est la meilleure éloquence ; témoin M. Mirabaud, auteur français très parisien, écrivant à notre pasteur de village : « J'ai ouvert votre brochure distraitement, pensant y trouver une propagande utile mais... bien connue ; et j'ai été captivé et remué dans le fond de moi-même. Votre œuvre est d'un beau symbolisme ; je voudrais en faire un film ».

Les médecins, mieux que tout autre, savent que l'alcool est le grand pourvoyeur des hôpitaux, des asiles d'idiots ou dégénérés, des prisons, des faillites, à toujours et à perpétuité, et que ce drame universel se répète de nuit et de jour, de génération en génération, ne connaissant ni frontières, ni sexe, ni âge, ni riches, ni pauvres...

Le « Coquemar du diable », c'est l'alambic, et les scènes de famille, de distillerie se pressent rapides. Ce drame se dresse ; exaspérée de ce qu'elle voit, une institutrice met le feu à la maison des alambics, poussée par une force irrésistible. Le jury l'absout ; ému de tous les deuils et des ruines semés par la « schnapepest », il dit non coupable.

Le dénouement est un peu violent ; cas de conscience, la violence appelant la violence ; toutes les révolutions, même les meilleures, ont besoin de violence... sauf la nôtre, celle de 1848, que Ph. Godet appelait « sereine et pacifique ».

Conclurai-je ? Non. Il y a des descriptions et des mots pris sur le fait et trouvés dans notre vie : cet ivrogne qui assomme son meilleur ami... parce qu'il avait prétendu que la lune était croissante... tandis que lui jurait qu'elle décroissait.

Les vignerons sont sympathiques dans cette pièce antialcoolique. Voilà encore une idée normale chez nous et qui eût fait bondir les sectaires de la sécheresse obligatoire.

Voilà le bon sens, la bonne parole, la vérité qui émeut et fait rire à la fois.

Petite pièce (1) ! va de village en village, fais ton œuvre tout simplement, et quelques larmes par toi seront une bonne semence.

Dr G. B.

(1) « La gardienne ou le coquemar du diable », par Jean Clerc. Pièce en 4 actes. — Fontaines, imprimerie Voumard, 1924.

AVIS TARDIFS

Se rendant à Paris

avec déménageuse et remorque capitonnées, on demande déménagements ou autres transports en retour. S'adresser à Ed. VON ARX, PESEUX.

AVIS

A la foire de Noël

PERTUISET

débitera à son chalet de vente, toutes ses spécialités en

biscuits et desserts

Profitez de l'occasion pour faire vos provisions de desserts pour les fêtes.

Finance - Commerce

22 décembre

Par suite de l'allègement du marché monétaire, la bourse a continué durant la semaine dernière à faire preuve des meilleures dispositions. En dépit des réalisations coutumières de fin d'année, la plupart des obligations consolident leur récente hausse et terminent aux plus hauts cours. Notre titre standard, l'obligation 3 ½ % C. F. F., série A.-K., a clôturé samedi à 79.80 contre 79.30 le 15 courant, et la 3 % C. F. F. Diff. 1903 à 73.50 contre 73.40. Après avoir sensiblement haussé les premiers jours de la semaine, les actions de banque faiblissent par suite de prises de bénéfices qui pèsent sur les cours. Signalons les nombreuses transactions en Electrobank A. (752 le 15 déc., 766 le 20 déc.), en Motor-Columbus (634 ½ le 15 et 632 le 20), et en Crédit foncier suisse (104 le 15, 108 le 20). Aluminium en bonne tendance (2830 le 15, 2870 le 20) ; Hispano délaissées. Valeurs bâloises, Chimiques, Schappe, Sandoz, Ringwald, Lonza sans changement, de même que les Bally, Boveri fermes (307 le 15, 320 le 20), ainsi que Sulzer (682 le 15, 705 le 20). La hausse qui s'était fait remarquer sur les Chocolats P. C. K. et les Nestlé ne s'est pas poursuivie, et ces deux titres clôturent à 166 et 207 respectivement. Valeurs françaises en baisse. Actions allemandes irrégulières, les cours suivant les fluctuations des bourses de Francfort et Berlin. Valeurs autrichiennes calmes. Titres mexicains irréguliers. Baltimore fermes à 412 après 408 le 15 et 425 le 20. Actions Bâloise-Vie 4900 le 20, contre 4500 le 15 courant.

L'animation dont ont fait preuve nos bourses suisses, malgré la proximité des fêtes de fin d'année, permet d'augurer que 1925 débutera avec un renouveau d'activité.

Postes suisses. — Résultats en novembre 1924 : Le total des recettes d'exploitation s'élève à 9 millions 580,000 fr. et le total des frais d'exploitation à 9.380.000 fr., laissant un solde de 200.000 fr. Pour les onze premiers mois de l'année, le solde actif s'élève à 7.505.579 fr. contre 2.599.524 fr. en 1923.

Télégraphes et téléphones. — Résultats d'exploitation en novembre 1924 : Le total des recettes d'exploitation s'élève à 4.725.000 fr. et le total des dépenses à 2.718.000 fr., laissant un solde actif de 2.007.000 fr. Pour les onze premiers mois de l'année, le solde s'élève à 24.520.334 fr. contre 22.073.787 fr. en 1923.

Banque de l'Union Parisienne. — Le conseil d'administration a décidé de distribuer un acompte de dividende de 10 fr. net, égal au précédent ; les impôts y afférant seront retenus lors du paiement du complément en juin prochain.

Cie Hôtellère de Marseille et de La Riviera. — On croit savoir que le conseil proposera pour l'exercice au 31 août dernier, de porter le dividende des actions de 16 fr. à 20 fr. brut et celui des parts de Fr. 9.81 à Fr. 15.70 brut.

Chemins méridionaux Italiens. — Cette société annonce la mise en paiement à partir du 2 janvier prochain d'un acompte de dividende de Lit. 8.— par action nominative et de Lit. 6.80 par action au porteur.

Russie. — Des renseignements intéressants sur la situation actuelle de la Russie ont été fournis par le président de la « Banque Russo-Asiatique » à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de cet établissement.

Concernant la situation financière russe, il faut reconnaître, dit-il, que, quel que soit le régime actuel, des progrès sérieux ont été accomplis en Russie ; l'effort réalisé pour la restauration des finances a été en tous points remarquables et ne serait désavoué par aucun pays conservateur, mais il faut reconnaître que les principes communistes n'ont joué dans cette restauration aucun rôle et que ces réformes ont été accomplies d'après les principes les plus orthodoxes en matière de finances.

L'agriculture a recouvré 80 % de sa capacité d'avant-guerre ; mais, là encore, ce rétablissement extraordinaire est dû, non pas à l'application des théories communistes, mais simplement au fait que les paysans ont été laissés en paix par le gouvernement et qu'ils ont pu produire d'après le système économique d'avant-guerre basé sur le respect de la propriété privée et l'attrait des bénéfices individuels.

Par contre, les progrès accomplis par l'industrie russe par rapport à la période d'avant-guerre sont nuls et, pour ne citer que deux ou trois cas, la production de fonte, de charbon et de pétrole est inférieure au niveau d'avant-guerre. La production du cuivre et du plomb est tombée à un chiffre dérisoire. Le gouvernement des soviets estime à 100 millions de liv. st. les sommes nécessaires pour le rétablissement de l'industrie russe ; étant donné que ces sommes ne pourraient être obtenues en Russie, il est de toute évidence que le concours de l'étranger sera nécessaire et que la politique de nationalisation et d'exploitation directe par l'Etat ne pourra pas être poursuivie si le gouvernement russe désire obtenir des résultats tangibles.

Changes. — Cours au 23 décembre 1924 (8 h.) de la *Banque Cantonale Neuchâteloise :*

	Achat	Vente		Achat	Vente
Paris	27.70	27.95	Milan	22.10	22.25
Londres	24.27	24.32	Berlin	122.25	123.25
New-York	5.14	5.18	Madrid	71.60	72.10
Bruxelles	25.60	25.85	Amsterdam	208.25	209.—

(Ces cours sont donnés à titre indicatif.)

Bourse de Genève, du 22 décembre 1924

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. o = offre.

Actions			
Banq. Nat. Suisse	527.50m	3 % Différé . . .	370.—
Soc. de banque s.	—.—	3 ½ Féd. 1910 .	392.—
Comp. d'Escom.	487.—	4 % » 1912-14	—.—
Crédit Suisse . .	712.50m	6 % Electrificat.	1050.— d
Union fin. genev.	467.50m	4 ½ »	—.—
Wiener Bankv.	8.—	3 % Genev. à lots	103.—
Ind. genev. d. gaz	440.—	4 % Genev. 1899	378.—
Gaz Marseille .	170.— d	3 % Frib. 1903 .	—.—
Fco-Suisse élect.	138.—	6 % Autrichien .	903.—
Mines Bor. prior.	563.50	5 % V. Genè. 1919	—.—
» » ordin. anc.	562 50	4 % Lausanne .	417.50m
Gafsa, parts . .	360.—	Chem. Fco-Suiss.	396.50m
Chocol. P.-C.-K.	163.50	3 % Jougne-Eclép.	360.— d
Nestlé	206.50	3 ½ % Jura-Simp.	371.50
Caoutch. S. fin.	42.25	5 % Bolivia Ray	227.25
Motor-Colombus	643.50	Danube-Save .	36.50
Obligations		6 % Paris-Orléans	868.—
		5 % Cr. f. Vaud.	—.—
		6 % Argentin. céd.	87.25
3 % Fédéral 1903	380.—	4 % Bq. hyp. Suède	415.— d
5 ½ » 1922	—.—	Cr. fonc. d'Eg. 1903	262.—
5 % » 1924	—.—	4 % » Stock. .	410.— d
4 % » 1922	—.—	4 % Fco-S. élec.	317.—
3 ½ Ch. fed. A. K.	816.—	4 ½ Totis ch. hong.	—.—

Cinq changes en hausse, 6 en baisse, dont Paris (— 11 ½), qui se relève ensuite. Fonds fédéraux et étrangers résistants. Allemand 96 ½ à 24.29 ½ = 2338,6 (— 15). Sur 34 actions, 10 en baisse (Françaises, Mexicaines, Chocolats), 8 en hausse.

La « Feuille d'Avis de Neuchâtel » publie un résumé des nouvelles du jour, elle reçoit chaque matin les dernières dépêches par service spécial.

Saint-Blaise. (Corr.) — C'était hier soir séance du budget pour notre Conseil général.

Les assemblées de groupes avaient permis aux conseillers communaux d'éclairer toutes les questions qui auraient pu paraître obscures aux membres de leurs partis respectifs, de telle sorte que la discussion en assemblée plénière a été réduite à sa plus simple expression.

Tous les chapitres des recettes sont adoptés sans soulever la moindre observation.

Au chapitre II des dépenses, quelques-uns voudraient que le vigneron communal cultivât les vignes à la tâche, comme cela se faisait autrefois. Une statistique dressée par le chef du dicastère des domaines prouve qu'avec le système actuel, où le vigneron a un traitement fixe mais peut aussi être employé dans d'autres dicastères, comme les forêts ou les travaux publics, le prix de culture d'un ouvrier de vigne revient à la commune à 67 fr. 60, tandis qu'il atteindrait avec l'ancien mode de faire le prix de 115 fr. Il paraît qu'en outre le rendement et la tenue des vignes de la commune sont bien meilleurs. Il ne semble donc pas qu'il y ait lieu de revenir en arrière.

Le chef du dicastère des forêts, ainsi que M. Jean Roulet, inspecteur-adjoint, sont appelés à donner des explications sur la nouvelle manière d'exploiter les forêts communales et qui consiste à procéder par rangées successives d'une charrière à l'autre, en négligeant un peu la partie supérieure, dont l'exploitation coûte plus qu'elle ne produit.

On parle des interruptions survenues ces derniers temps dans le service des eaux, pendant les vendanges en particulier. Elles sont le résultat de fuites découvertes ces derniers temps et aussi de l'emploi énorme d'eau fait dans la période de mise en état de la futaille. Il semble de plus qu'un changement dans le service d'appareillage s'imposera dans un avenir assez prochain. Le chef du dicastère est d'ailleurs fort bien disposé envers les abonnés et reconnaît qu'ils ont droit à une quantité d'eau suffisante, aussi bien pour « remplir les tonneaux » que pour les besoins des ménages. Ce petit lapsus sans intention méchante provoque une douce hilarité.

Un contrôle serré opéré par les Forces Motrices bernoises sur le réseau électrique, a fait constater l'utilisation d'un plus grand nombre de bougies que celles portées en compte. Aux explications demandées, il est répondu que le contrôle complet n'avait plus été fait par les F. M. B. depuis 15 ans et qu'il s'était produit dès lors quelques erreurs ou oublis qui ne sont pas tous le fait de la mauvaise foi. Désormais toutes les factures seront payées exactement d'après les constatations faites et cela dès le 1er octobre 1924.

Le budget présente en recettes la somme de 193,839 fr. 91 et en dépenses la somme de 201,050 fr. 07. Ce qui laisse un déficit présumé de 7210 fr. 16. Il est vrai de dire que les amortissements prévus se montent à 23,000 fr.

C'est à l'unanimité des trente votants que le Conseil général adopte ce budget.

Comme second objet à l'ordre du jour, le Conseil communal présente un projet de règlement concernant les loteries qualifiées « jeux de lotos » et autres jeux semblables. Il s'est inspiré pour la rédaction de ce projet de ceux élaborés et votés par les communes du Locle et de Cernier.

Nous y relevons une ou deux indications : les matches au loto ne sont autorisés que du 15 novembre au 31 décembre, à raison d'un seul par société et par an et pour un jour seulement.

Les autorisations sont accordées par le Conseil communal aux sociétés existant depuis deux ans au moins et d'un effectif de dix membres au minimum.

Les matches au loto ne peuvent avoir lieu que le samedi dès 18 heures et le dimanche depuis 16 heures, jusqu'à l'heure réglementaire de fermeture des établissements publics, sans aucune tolérance. Le prix de la carte de jeu ne peut dépasser 50 centimes. L'amende pour toute infraction au règlement est de 10 fr.

Ce projet est adopté, comme le budget, à l'unanimité des trente votants.

Après la présentation de diverses questions sans grande importance, le président, M. Charles Sandoz, clôt cette dernière séance de l'année par des remerciements aux membres du Conseil général pour l'intérêt qu'ils mettent aux affaires de la commune. Il leur adresse de bons vœux et exprime l'espoir que 1925 sera une bonne année pour notre administration communale.

NEUCHATEL

Université. — M. H. Ory, docteur ès sciences et professeur de mathématiques, a été nommé privat-docent à l'Université. Il y donnera un cours sur les fonctions analytiques et l'algèbre des imaginaires.

Funiculaire de Chaumont. — On nous écrit afin de signaler que le soleil de Chaumont est une vraie joie pour les personnes qui vont en goûter et l'on ajoute que le tarif du funiculaire est, en quelque mesure prohibitif pour les familles.

Il est probable que, comparé au tarif d'autres chemins de fer de montagne, celui du funiculaire de Chaumont n'ait rien d'exagéré ; mais il n'en est pas moins vrai que la personne qui, pour la montée, débourse 1 fr. 80 sans trop de difficulté, hésitera avant de payer 3, 4 ou 5 fois cette somme pour lui et les siens. Parfois même, elle y renoncera et cela se traduira par un manque à gagner pour la société du funiculaire.

Il y a des pays où les compagnies de transports ont créé des billets de famille, auxquels elles-mêmes et le public trouvent un profit. Ne serait-il pas intéressant d'en étudier l'introduction pour la ligne La Coudre-Chaumont.

La révolution de 1831. — Une commission d'Etat extraordinaire, formée par Sandoz-Rollin, président de l'ancien Conseil d'Etat, s'efforça d'obtenir des deux camps un armistice jusqu'à l'arrivée des commissaires fédéraux, et elle y parvint sans peine parce que la proposition d'attendre les événements l'arme au pied convenait aussi bien aux royalistes qu'aux révolutionnaires. Foncièrement pacifiques, les Neuchâtelois répugnaient à se lancer dans une guerre civile. Toutefois, la trêve fut mal observée, de part et d'autre il y eut des arrestations arbitraires et des vexations.

Les royalistes profitèrent de l'armistice pour s'approvisionner en poudre dans les poudrières de la ville de Neuchâtel et en armes à l'arsenal du Crêt. Ce fut même à cette occasion que périrent les seules victimes de la révolution de 1831, des royalistes qui, revenus d'une expédition au Crêt, furent tués par leurs propres troupes pour n'avoir pas répondu au « Qui vive ! » des sentinelles de Valangin. Le Conseil d'Etat reçut également des armements du canton de Berne. De son côté, Bourquin vida les poudrières et l'arsenal de ce que les royalistes y laissèrent.

La commission extraordinaire élabora un acte de pacification comprenant trois articles : amnistie générale, renvoi de tous les hommes armés dans leurs foyers et convocation des assemblées primaires pour consulter le peuple sur la situation politique. Accepté par les royalistes, ce projet de conciliation fut rejeté par les hommes du Château. On ne comprend pas ce refus de conditions qui étaient toutes dans leur intérêt. Il faut dire qu'ils n'avaient aucune confiance dans le corps législatif, qu'ils se croyaient maîtres de la situation et qu'au surplus ils étaient mal renseignés sur l'état d'esprit qui régnait à Valangin et sur les dispositions de la diète à leur égard.

Cependant, il y avait parmi les républicains des partisans d'un arrangement qui poussèrent à formuler des contre-propositions. Les trois articles de la commission furent conservés, mais on y ajouta des conditions inacceptables, en particulier celle-ci qu'une troupe de 400 républicains resteraient au Château sous les ordres de Bourquin jusqu'au vote des assemblées primaires et qu'ils seraient nourris par les soins des quatre ministraux. Les royalistes rejetèrent ces propositions. A Neuchâtel, on fut déçu de l'échec des négociations et la population prit peur ; elle se mit à déménager en masse.

C'est sur ces entrefaites que, le 17 septembre, Jacob-Ulrich de Sprecher-de Berneck arriva à Neuchâtel, seul parce que Jaillet, malade, n'avait pu faire le voyage. Le lendemain, qui était un dimanche, les femmes et les filles des révolutionnaires du Château vinrent leur faire visite et l'on dansa sur la terrasse de la Collégiale ! Aussi s'explique-t-on que le commissaire fédéral ne pût prendre au tragique la révolution neuchâteloise qu'il qualifia de comédie dans une lettre intime.

L'œuvre des délégués de la diète et la pacification du pays feront le sujet d'un nouveau cours l'hiver prochain. De vifs applaudissements saluèrent la péroraison de M. Piaget.

R.-O. F.

☞ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ne paraissant pas le jour de Noël, et nos bureaux étant fermés ce jour-là, les annonces destinées au numéro du vendredi 26 décembre seront reçues jusqu'à mercredi 24 décembre à 14 heures (grandes annonces jusqu'à 9 heures).

POLITIQUE

Le désarmement de l'Allemagne et l'évacuation de Cologne

PARIS, 22 (Havas). — Le comité militaire interallié de Versailles, présidé par le maréchal Foch, s'est réuni lundi. Il a pris connaissance du dernier rapport de quinzaine envoyé de Berlin par la sous-commission interalliée de contrôle pour le désarmement de l'Allemagne et a rédigé des conclusions qui seront transmises à la Conférence des ambassadeurs.

Il semble bien résulter des renseignements reçus jusqu'à ce jour, que l'Allemagne n'a pas encore satisfait entièrement à toutes les clauses de désarmement énoncées dans le traité de Versailles.

BRUXELLES, 22 (Havas). — M. van Keller, ministre d'Allemagne à Bruxelles, s'est rendu au ministère des affaires étrangères pour voir M. Hymans.

Cette démarche avait pour but de savoir ce que le gouvernement belge allait faire concernant l'évacuation de la zone de Cologne.

M. Hymans, dans sa réponse, se serait reporté aux déclarations qu'il a faites le 22 novembre dernier à la Chambre, c'est-à-dire que le gouvernement s'inspirerait de ce qui avait été délibéré à la conférence de Londres.

Il a été décidé à Londres, en ce qui concerne l'application de l'article 419 du traité de Versailles, que les alliés examineraient en temps opportun la question de savoir si l'Allemagne avait respecté certaines conditions du traité de Versailles, notamment les clauses du désarmement. Jusqu'à présent, on n'est pas encore en possession du rapport de la commission interalliée. Dès que ce rapport sera déposé, les alliés prendront des décisions.

LONDRES, 22 (Havas). — Suivant des renseignements puisés à une source informée, M. Chamberlain et M. von Stahmer auraient été en communication au sujet de la question de l'évacuation de Cologne.

On ajoute qu'il semble peu probable que la ville soit évacuée le 10 janvier et que cette évacuation peut être effectuée n'importe quand après cette date.

Le bon billet !

LONDRES, 22 (Reuter). — M. Rakowski, chargé d'affaires des Soviets à Londres, a adressé à M. Chamberlain une lettre disant :

A la séance de la Chambre des Communes du 10 décembre, le ministre de l'intérieur a déclaré que la preuve de l'authenticité de la prétendue lettre de Zinovieff n'a pu être divulguée, en raison des craintes que l'on éprouvait concernant la sécurité de la personne qui a communiqué ce document au gouvernement anglais.

Dans l'intérêt de la vérité et désireux d'aider à éclaircir cette affaire, qui a joué un rôle si important dans les relations entre la Grande-Bretagne et le gouvernement des Soviets, M. Tchitchérine me charge de déclarer que la personne mentionnée ci-dessus pourra quitter le territoire soviétique sans être inquiétée.

(Une promesse de bolchéviste ! Trouverait-on quelqu'un pour y croire ?)

Incertitude générale en Italie

ROME, 22. — Le dépôt du projet de loi sur la réforme électorale a désorienté les milieux parlementaires. En effet, personne ne connaît le système précis du nouveau projet. Mussolini n'a présenté à la Chambre que le décret royal l'autorisant à déposer le projet en question. Par conséquent, toutes les prévisions des journaux sont sujettes à caution.

Le conseil des ministres, dans sa séance de lundi, a commencé l'examen des grandes lignes du projet.

M. Mussolini a promis à ses collègues de soumettre le texte définitif du projet au cours de la séance du 2 janvier. Il résulte du communiqué officiel de la séance du conseil des ministres que le gouvernement a décidé que la Chambre commencerait immédiatement la discussion des budgets de 1925-1926. Cette décision a une grande importance en ce qui concerne l'organisation des élections.

La pétaudière albanaise

BELGRADE, 22 (Avala). — Les dernières nouvelles parvenues du théâtre de la guerre en Albanie annoncent la prise par les insurgés de l'importante position de Mourrive, sur la rive gauche du Drin-Noir et leur avance en vue d'une jonction avec les insurgés luttant dans le bassin de la rivière Mati.

Les forces principales du gouvernement occupent actuellement le défilé de Kiafa-Mouriz, formant la défense principale de Tirana.

Le journal « Politika » apprend que l'état de siège a été étendu sur toute l'Albanie en raison du peu de succès de la mobilisation générale parmi les tribus dont les sympathies vont à Ahmed Zogu.

Les nouvelles de la région de Krouma annoncent que les succès des gouvernementaux dans cette région menacent l'aile droite des insurgés, surtout les troupes de Tsenabek, tenant actuellement Koukous, Lioumkouba et Bitsane.

Le rôle de la Grèce

TIRANA, 22 (Bureau d'informations albanais). — La préfecture de Scutari est tranquille. A Klossowo, notre offensive continue. Les bandes occupent une petite partie de Luma. Sur le front de Mati, un combat très violent a eu lieu le 21 courant. Les bandes ont laissé sur le terrain deux cents morts et blessés. Une certaine démoralisation s'est manifestée dans leurs rangs.

A Klakavia, une bande gréco-albanaise a de nouveau été repoussée. La concentration de troupes albanaises sur le front de Mati continue avec ordre. Tous les réservistes répondent avec grand enthousiasme à l'appel du gouvernement. Devant le danger extérieur, tous les partis politiques et le peuple se sont réunis autour du gouvernement.

TIRANA, 22. — (Bureau d'informations albanais). — Un bateau de guerre italien est arrivé à Durazzo, un autre à Médua.

Le ministre de Grèce à Tirana a déclaré officiellement que la Grèce gardera sa neutralité absolue pendant les événements d'Albanie et que des ordres ont été donnés aux autorités de l'Epire, d'éloigner de la frontière et de désarmer tout élément perturbateur. L'incident de Kakavia peut être considéré comme un cas isolé.

Celui de la Yougoslavie

TIRANA, 22 (Bureau d'information albanais). — Le canon capturé au cours de la dernière contre-offensive porte la marque 7 C M M 99 N 119 1902 K. 114 kg.

Les prisonniers de guerre qui portent sur eux des cartes d'identité firent la déclaration suivante : « Sur l'ordre du lieutenant-colonel commandant militaire de Prizrend, nous avons participé à l'incursion comme artilleurs. Soldats d'origine bulgare réfugiés en Serbie manient également les canons et les mitrailleuses. Tout le transport des munitions et du matériel de guerre est fait par des automobiles serbes. »

Les prisonniers ignorent le nombre réel des forces des bandes organisées.

LONDRES, 22 (Havas). — Le représentant du gouvernement serbe à Londres a remis, lundi, au ministre des affaires étrangères, une note protestant contre les allégations du gouvernement albanais qui prétend que la révolte actuelle a été organisée par des bandes serbes. Le cabinet de Belgrade, dit la note, dément catégoriquement ces assertions et rejette sur les missionnaires bolchévistes la responsabilité de la révolte.

Le Parlement égyptien

LE CAIRE, 22 (Reuter). — Le cabinet a décidé définitivement de dissoudre le parlement. Le décret de dissolution paraîtra probablement demain.

L'affaire Bircher-Schneider

BALE, 22. — La « Basler Arbeiterzeitung » publie une déclaration de M. Schneider, conseiller national, reprenant et précisant l'affirmation que : le lieutenant-colonel Bircher aurait offert à un militant socialiste de Bâle de mettre ses connaissances militaires à la disposition du parti socialiste. M. Schneider, en terminant, se déclare prêt à répondre de cette affirmation devant les juges de Bâle.

BALE, 22. — La déclaration publiée par M. Schneider, conseiller national, dans l'« Arbeiterzeitung », dit entre autres choses :

1. Le lieutenant-colonel Bircher, à la fin de l'été 1918, peu de temps avant la grève générale, aigri et dépité par ses insuccès personnels et militaires, a déclaré à un chef du parti socialiste de Bâle qu'il voulait entrer dans le parti socialiste. Il le pria, de façon à être exactement orienté sur le parti, de lui indiquer les œuvres littéraires socialistes les plus récentes.

2. Pendant les jours de la grève générale, le lieutenant-colonel Bircher a déclaré considérer la grève générale comme une arme efficace, mais a regretté que l'on ait manqué le bon moment.

3. Au printemps ou en été 1919, avant le déclenchement de la grève générale de Bâle, le Dr Bircher a exprimé l'avis que la tactique de la grève générale était fausse. Il a dit, se basant sur ses connaissances militaires, que l'on devrait agir ainsi : Arrestation du Conseil fédéral. Occupation des routes importantes et des bureaux principaux du service télégraphique.

C'est ainsi que l'on s'empare du pouvoir.

La déclaration se termine par la déclaration suivante : « Je demande au Dr Bircher si ce que j'affirme est contraire à la vérité.

Est-il en mesure de le déclarer ?

Ce sont les déclarations que j'ai faites sous la protection de l'immunité parlementaire.

Je suis à la disposition du Dr Bircher pour répéter mes affirmations devant le juge de Bâle.

A cette déclaration, le Dr Bircher a annoncé qu'il porterait plainte contre M. Schneider, conseiller national.

NOUVELLES DIVERSES

Les routes argoviennes. — Le Grand Conseil du canton d'Argovie a voté un crédit pour la première étape de la construction de routes pour la circulation des automobiles. Il s'agit des routes suivantes : 1. Murgenthal (frontière du canton) Kreuzstrasse-Safenwil-Suhr-Mellingen-Baden-Spreitenbach (frontière du canton) raccordement avec les routes automobiles zuricoises. 2. Baden-Turgi-Gebensdorf-Brugg. 3. Frick-Rheinfelden-Kaiseraugst. 4. Aarau - Hunzenschwil.

Les routes de communications intérieures seront d'abord mises en état. Les travaux dureront deux ans. Les frais du premier projet de construction s'élèvent à 3 millions et demi pour l'Etat, celles des communes, en comptant une supbvention de 20 à 50 pour cent, à 330,000 fr.

L'exécution du projet total coûtera 19 millions. Les 600,000 francs versés annuellement pour la taxe des automobiles et des cycles serviront de base financière à la couverture de ces dépenses. Les besoins financiers courants ne seront pas couverts par un emprunt, mais par l'ouverture d'un compte-courant à la Banque cantonale, bien que M. Isler, président de la Banque cantonale ait soulevé des objections, et ait mis en garde contre une décision précipitée. Il lui a été répondu que les dépenses faites aujourd'hui pour améliorer les routes dont la construction est défectueuse sont parfaitement inutiles.

Le Noël anglais. — Les fêtes de Noël, à en juger par les milliers de personnes qui ont quitté Londres à la fin de la semaine, ont commencé cette année plus tôt que d'habitude. Le nombre des visiteurs des plages du littoral sud de l'Angleterre atteindra sans doute un record. Les compagnies ferroviaires prévoient pour ces prochains jours un trafic de voyageurs plus intense que jamais à cette période depuis la fin de la guerre. La plupart des magasins seront fermés de la veille de Noël à lundi matin. C'est du moins le cas pour Londres et 179 autres grandes villes. On estime à un demi-million au moins le nombre des employés qui profiteront de cette prolongation de vacances.

Noyés en patinant. — On apprend de Stuttgart que quatre garçonnets de quatre à onze ans, qui patinaient à Keisterhofen, arrondissement d'Ellwangen, se sont noyés, la glace s'étant rompue sous leurs pieds.

„Si vis pacem"

(Du « Figaro »)

Quand j'étais petit, je n'étais pas grand, et l'on crut devoir me conduire, avec mes deux frères et mes douze sœurs, à un arbre de Noël glorieux.

Un maître de maison, rempli de faste, l'avait organisé en notre honneur ; et il avait bien fait les choses. Des dizaines de joujoux différents faisaient plier les branches d'un petit arbre illuminé. Il n'y eut pas d'abord de cris de joie, mais un murmure de stupeur.

Cinq minutes après, ce fut une effroyable bagarre. On avait commencé à distribuer les joujoux. Et personne n'était content de ce qu'il avait reçu. Car nul degré d'éducation, nulle miss, aucune nurse, aucune menace de gifles, ne pouvait mettre tout le monde d'accord. Mais chacun voulait ce qui avait été donné au voisin. Et tel qui avait obtenu un cadeau magnifique poussait d'affreux hurlements pour recevoir, comme d'autres moins heureux, une toupie de deux sous...

Le maître de maison qui m'a raconté cette histoire m'a dit que cela l'avait instruit pour l'avenir, et qu'il avait décidé de ne plus jamais offrir que des arbres de Noël où les objets seraient tous pareils et produits en série. Il espérait ainsi ramener la paix parmi ses bons petits amis.

Il ajoutait (et dans l'instant où commencent les expositions de cadeaux, où vous allez faire votre choix, et inonder vos relations des bienfaits les moins attendus, nous avons jugé que ces conseils pouvaient être nécessaires), il ajoutait :

— Aux grandes personnes...

Et il souriait malicieusement.

— Aux grandes personnes, je ne donne plus, ma foi, que des bonbons. Je voudrais leur faire des cadeaux utiles. Je voudrais, assurément, pouvoir offrir à l'un des cravates (car les siennes me choquent toujours), et à l'autre des leçons d'anglais (car il croit le savoir, et il l'ignore) ; à un tel le petit chèque par lequel il ferait plaisir à son boulanger. Mais peut-être que mes cadeaux seraient mal interprétés. Et je me borne à leur envoyer des bonbons, ce qui est vide de sens, mais dépourvu de tout inconvénient... Une boîte de chocolat n'a peut-être pas d'autre signification : Voilà pour vous. C'est banal. Mais je n'ai pas osé vous envoyer ce qui vous convient...

C'était un sage. Et les bonbons, cette fois encore, aideront bien des gens à sortir d'embarras.

Allons !

Courez chez le confiseur tout de suite...

Des bonbons, c'est ce qu'il faut à vos amis, c'est tout ce qu'ils méritent.

Ou alors, si vous êtes courageux, faites leur des cadeaux, essayez de leur être utile. Donnez à l'un le Code de la Bonne Tenue, à l'autre de l'argent, à celui-ci l'adresse d'un tailleur, à celui-là un chapeau à sa taille, prévenez celui-ci qu'il a l'accent de la Picradie et offrez à ce dernier un traitement à l'Institut des bègues...

Mais alors, ayez une cotte de mailles, portez un browning, et clouez votre porte au mur, pendant les quelques jours où vous attendrez votre départ très urgent pour le fond de l'Amérique du sud...

Hervé LAUWICK.

Fouilles en Tripolitaine

Les archéologues italiens s'attachent à opérer des fouilles dans plusieurs localités de la Tripolitaine, dans le voisinage de Lebda, dont le nom dérive de Leptis Magna, lieu de naissance de Septime Sévère. Cette ville est d'origine phénicienne, ainsi que plusieurs autres dont quelques ruines subsistent çà et là, le long de la côte. L'occupation romaine les embellit, mais l'invasion vandale, puis celle des Arabes les ruinèrent, et leurs monuments sont enfouis en grande partie sous le sable que le vent a transporté.

Outre les restes d'origine phénicienne et carthaginoise, qu'on rencontre à une plus grande profondeur, Leptis Magna a donné de superbes installations de bains datant des Antonins, un vivier en marbre, des portiques d'ordre corinthiens, une Vénus dont l'attitude rappelle celle de la Vénus de Medicis, un Apollon musagète, des bas-reliefs montrant des combats de géants et des scènes de présentation d'offrandes où on reconnaît, dans les personnages, des portraits de Septime Sévère et de membres de sa famille.

A l'ouest de Tripoli, on est en train d'exhumer les restes de la ville de Sabrata, où la civilisation phénicienne s'est maintenue fort longtemps encore après l'occupation de la ville par les Romains. On a mis au jour un amphithéâtre où 10,000 spectateurs trouvaient place.

DERNIERES DEPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel

La presse française et l'évacuation de Cologne

PARIS, 23 (Havas). — Le « Matin », le « Journal » et « l'Oeuvre », commentant le dernier rapport de la commission de contrôle de Berlin sur le désarmement de l'Allemagne, ne doutent pas que la conférence des ambassadeurs ne recommande aux gouvernements alliés, et particulièrement au gouvernement britannique, de ne pas se dessaisir de Cologne le 10 janvier et estiment que le seul moyen, pour l'Allemagne, d'obtenir l'évacuation de cette zone en avril ou en mai, c'est de remplir les dernières mesures qui lui sont recommandées.

Le gouvernement serbe et l'insurrection d'Albanie

BELGRADE, 23 (Avala). — En raison de l'insurrection en Albanie, le gouvernement, sur la proposition du ministre des affaires étrangères, a décidé de fermer la frontière yougo-slave-albanaise. En même temps, il a ordonné aux autorités de désarmer et d'interner tous les individus traversant la frontière et venant des camps des belligérants.

Un coup de main à Riga

LONDRES, 23. — On mande de Riga à l'agence Reuter que de petites bandes de personnes que l'on croit être des communistes ont tiré la semaine dernière, pendant la nuit, des coups de révolver sur un poste de police et des soldats dans la province de Riga.

Personne ne fut atteint ; la police opéra quatre arrestations.

Cours du 23 décembre 1924, à 8 h. ½ du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

	Chèque	Demande	Offre
Cours sans engagement vu les fluctuations se renseigner téléphone 70	Paris	27.65	27.90
	Londres	24.27	24.32
	Milan	22.15	22.30
	Bruxelles	25.60	25.85
	New-York	5.14	5.18
Achat et Vente de billets de banque étrangers	Berlin	122.40	123.50
	Vienne le million	72.50	73.50
	Amsterdam	208.—	209.—
	Madrid	71.50	72.50
	Stockholm	138.75	139.75
Toutes opérations de banque aux	Copenhague	90.—	91.—
	Christiania	77.25	78.25
	Prague	15.60	15.75

meilleures conditions

Monsieur et Madame Philippe Matthey et leurs enfants, Suzanne, Henri, Albert et Ami, ainsi que leur nombreuse parenté, ont la douleur d'annoncer le départ pour le Ciel de leur cher enfant, frère, petit-fils, neveu, petit-neveu, cousin et petit-cousin,

Robert-André

que Dieu a repris à Lui, dans sa 16me année, après de cruelles souffrances, vaillamment supportées.

Savagnier, le 21 décembre 1924.

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance, de qui aurais-je peur ?
Ps. XXVII, 1.

Que ta volonté soit faite.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 24 décembre 1924, à 13 h. 30.

Domicile mortuaire : Grand-Savagnier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Ed. Berney et ses enfants, Mesdemoiselles Eva et Marguerite Berney, à Neuchâtel, Monsieur Edgard Berney, à Paris, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Ernest JACOT
née Hyacinthe GUYOT

leur chère et regrettée mère, grand'mère et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 78me année, samedi 20 courant, après une longue et pénible maladie.

Corcelles, le 20 décembre 1924.

Mon âme attend le Seigneur, plus que les sentinelles attendent le matin.
Ps. CXXX.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 23 décembre, à 13 heures.

Culte à 12 h. 45.

Domicile mortuaire : Corcelles 18.

Prière de ne pas envoyer de fleurs

Maison GILBERT
GRAND CHOIX DE CERCUEILS
Tél. 8.95 Rue des Poteaux

Bulletin météorologique - Décembre 1924

Hauteur du baromètre réduite à zéro

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Déc.	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
22	—2.3	—4.1	—1.3	729.7		N.-E.	faible	couv.

Givre et brouillard sur le sol tout le jour, très épais le soir.

23. 7 h. ½ : Temp. : —2.0 Vent : S.-O. Ciel : couv.

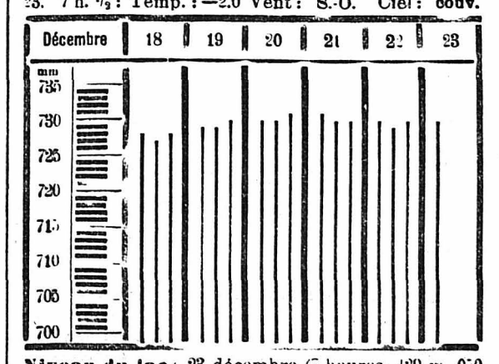

Niveau du lac : 23 décembre 7 heures, 429 m. 050

Temps probable pour aujourd'hui

Encore clair sur les hauteurs brouillards sur le plateau.

Bulletin météor. des C. F. F. 23 décembre à 7 h.

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	contigr.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	— 5	Tr. b. tps.	Bise.
543	Berne	— 6	»	Calme.
587	Coire	— 3	»	Foehn.
1543	Davos	— 7	»	Calme.
632	Fribourg	— 8	»	»
394	Genève	— 1	Nébuleux.	»
475	Glaris	— 8	Tr. b. tps	»
1109	Göschenen	+ 6	»	Foehn.
566	Interlaken	— 3	Nébuleux.	Calme.
995	La Ch de Fonds	— 8	Tr. b. tps	»
450	Lausanne	— 0	Brouillard.	»
208	Locarno	+ 3	Tr. b. tps.	»
276	Lugano	+ 2	»	»
439	Lucerne	— 3	Brouillard.	»
398	Montreux	+ 1	Couvert	»
482	Neuchâtel	— 1	Brouillard.	»
505	Ragatz	— 2	Tr. b. tps.	»
673	Saint Gall	— 5	Nébuleux.	»
1856	Saint Moritz	—12	Tr. b. tps.	»
407	Schaffhouse	— 5	Couvert	»
537	Sierre	— 5	Tr. b. tps	»
562	Thoune	— 4	Brouillard.	»
389	Vevey	— 1	Nébuleux.	»
1609	Zermatt			
410	Zurich	— 3	»	»

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.